

I Les trois fonctions publiques

I.1 Effectifs des trois fonctions publiques

Les trois fonctions publiques emploient 5,1 millions de personnes au 31 décembre 2004, soit un salarié sur cinq. 51 % appartiennent à la fonction publique de l'État, 30 % à la fonction publique territoriale et 19 % à la fonction publique hospitalière. S'ajoutent, en 2004, 168 000 bénéficiaires d'emplois aidés : contrats emploi-solidarité, contrats emploi consolidé, contrats emplois jeunes. Compte tenu du temps partiel et du temps incomplet (modalités plus fréquentes dans les fonctions publiques territoriale et hospitalière que dans la fonction publique de l'État), une personne physique correspond à 0,9 équivalent temps plein.

À la marge de ce périmètre, d'autres organismes participent aux missions de service public. Ils représentent ensemble 7 % de l'emploi total en France. Il s'agit d'établissements de droit public qui recrutent des agents de droit privé ou en dehors des règles de la fonction publique (Ex : Epic, Gip, organismes consulaires), d'organismes privés financés par des prélèvements obligatoires (Ex : associations) ou encore d'entreprises publiques (Ex : La Poste, SNCF, RATP, Direction des constructions navales, Giat Industries).

Entre fin 2003 et fin 2004, les effectifs des trois fonctions publiques se sont accrus, hors emplois aidés, de 58 000 personnes (+1,2 %), au même rythme que l'année précédente. Cette évolution est calculée à champ constant, hors volontaires militaires qui ne sont inclus dans le fichier de paie de l'Insee qu'à partir de 2004. C'est toujours la fonction publique territoriale, (+3,4 %) qui entraîne la croissance, suivie de la fonction publique hospitalière (+2,9 %). Pour la première fois en 2004, la fonction publique de l'État, pour sa part, ministères et établissements publics administratifs réunis, enregistre une baisse de ses effectifs de 0,7 %.

En tenant compte des emplois aidés, qui ont diminué de 28 % entre 2003 et 2004, les effectifs des trois fonctions publiques diminuent de 6 000 personnes environ en 2004 (-0,1 %).

Parmi les agents ayant un emploi principal dans la fonction publique, 81 % sont titulaires ou militaires (4,1 millions personnes), 15 % non-titulaires (753 000 personnes). Les ouvriers d'État (57 000 personnes), les médecins des hôpitaux publics (96 000 personnes) et les assistantes maternelles des collectivités territoriales (55 000 personnes) représentent ensemble 4 % des effectifs.

La fonction publique territoriale (FPT) est celle qui emploie le plus de non-titulaires : 20 %. La fonction publique hospitalière (FPH) en emploie 13 % et la fonction publique de l'État (FPE) 12 %. Dans les ministères, environ la moitié occupe des emplois qui ne peuvent « statutairement » être occupés par des titulaires et l'autre moitié comprend nombre de personnes occupant des emplois saisonniers ou occasionnels. Dans les hôpitaux, les non-titulaires se partagent en parts équilibrées entre ceux rémunérés sur crédits de remplacement et ceux sur emplois permanents. Des enquêtes conduites dans les collectivités territoriales arrivent aussi à la proportion d'environ un non-titulaire sur deux sur emploi non permanent.

Dans la fonction publique, les femmes sont largement majoritaires : elles occupent 59 % des emplois et 63 % des emplois civils. C'est la FPE qui est la moins féminisée des trois, à hauteur de 50 % avec les militaires et de 56 % parmi les agents civils. Cette part s'élève à 62 % dans la FPT. L'importance du personnel « non médical » par rapport aux médecins, encore à dominante masculine, fait de la FPH le versant de la fonction publique le plus féminisé avec 76 % de femmes, proportion qui s'élève à 85 % hors médecins.

La catégorie A est prépondérante dans la fonction publique de l'État en raison du poids des enseignants. La part de cadres y est beaucoup plus forte que dans les deux autres fonctions publiques ou dans le secteur privé : 46 % dans la FPE (51 % hors militaires), 14 % dans la FPH en comptant les médecins, 8 % dans la FPT, 14 % dans le secteur privé.

Aussi la part de la catégorie A de la FPE tire-t-elle vers le haut l'ensemble, où l'on atteint la proportion de 32 %.

Compte tenu de la part prépondérante occupée par la catégorie C dans la FPH, et surtout dans la FPT, **c'est néanmoins au niveau C qu'on trouve la plus forte proportion d'agents : 49 % dans les trois fonctions publiques réunies.**

Hors enseignants de l'État, la part de la catégorie C est encore bien plus importante. Cette catégorie réunit presque 63 % de l'ensemble des agents non enseignants des trois fonctions publiques et la part du niveau A n'est plus que de 14 %.

La catégorie B représente environ le quart des agents. La FPH, dont 37 % des agents relève de la catégorie B (les infirmiers appartiennent à cette catégorie), contribue beaucoup à l'importance de ce niveau dans l'ensemble de la fonction publique.

III Définitions et méthodes

Le périmètre de la fonction publique : au sens strict, un agent de la fonction publique travaille dans un organisme dans lequel le recrutement se fait sur la base du droit public. C'est ainsi qu'ont été décomptés les 5,1 millions d'agents sur emploi principal de la fonction publique. Ces personnes travaillent dans les services civils et militaires de l'État (administrations centrales et services déconcentrés), dans les collectivités territoriales (régions, départements, communes) et dans les établissements publics à caractère administratif nationaux ou locaux, tels que CNRS, universités, hôpitaux publics, centres de gestion de la fonction publique territoriale, caisses des écoles...

Néanmoins, certaines missions de service public sont assurées, hors de ce périmètre, par des agents travaillant dans d'autres types d'organismes de droit public mais dont les agents sont soumis au droit privé, par les enseignants de l'enseignement privé sous contrat ou même par des entreprises privées.

Les établissements publics à caractère administratif (Epa) à recrutement de droit privé sont les caisses nationales de Sécurité sociale (Acoss, CNAMTS, Cnaf, CNAVTS) dont le statut normal de recrutement des agents est, à titre dérogatoire, le droit privé. Ces établissements ne figurent pas avec les autres Epa de la fonction publique de l'État au sens strict. En effet, au sein de la Sécurité sociale, caisses nationales (établissements publics nationaux à caractère administratif) et caisses locales (organismes privés) les agents sont gérés de manière homogène.

Les quelques autres Epa nationaux autorisés à recruter certaines catégories de leur personnel sous le régime du droit privé restent classés dans la catégorie des Epa à recrutement normal de droit public.

Pour leur part, les organismes consulaires (Chambres d'agriculture, de commerce et d'industrie, des métiers), établissements publics *sui generis*, sont situés hors du champ de la fonction publique.

Les établissements publics à caractère industriel et commercial (Epic) sont soumis au droit commercial et recrutent normalement sur la base du droit privé (sauf exceptions comme l'Office national des forêts). Les effectifs des Epic qui ne sont pas des entreprises nationales (c'est le cas lorsque moins de la moitié de leurs ressources provient de leur activité commerciale) y sont classés dans la fonction publique au sens large. En revanche, les entreprises publiques constituées en Epic (La Poste, SNCF, RATP, EDF...) et, *a fortiori*, les autres entreprises publiques qui ont un statut de société (Air France, GIAT industries, France Télécom...) ne font pas partie de la fonction publique.

D'autres organismes de droit public participent au service public. Parmi eux, les groupements d'intérêt public (Gip) notamment. Ces derniers sont des structures de droit public permettant d'associer des personnes morales de droit public entre elles ou, le plus souvent, d'associer des personnes de droit public avec des organismes de droit privé. Les personnels sont souvent mis à disposition ou détachés des organismes constitutifs du Gip. Mais le recrutement direct de personnes rémunérées sur le budget du Gip est possible. Dans le cas où l'activité du Gip est de nature administrative, les agents relèvent du droit public, sans pour autant être soumis aux dispositions du statut général. Sinon, les agents relèvent du droit privé.

Dans la catégorie « autres organismes » figurent les associations syndicales autorisées (ASA) de propriétaires. Ce sont le plus souvent des personnes privées qui se regroupent pour entreprendre des travaux collectifs. Ces associations sont érigées en Epa (locaux) car elles exercent des prérogatives de puissance publique. Leurs personnels, de droit public, ne relèvent pourtant pas du statut général de la fonction publique territoriale.

Pour plus d'informations

- « L'emploi public est tiré par la fonction publique territoriale », Philippe Raynaud, *Économie et Statistique*, n° 369-370, 2003, Insee.
- *L'Observatoire de l'emploi public*, Rapport annuel 2004 - 2005, La Documentation française, mars 2006.

I Les trois fonctions publiques

I.1 Effectifs des trois fonctions publiques

T 1-1 : Fonction publique, service public et emploi total au 31-12-2004

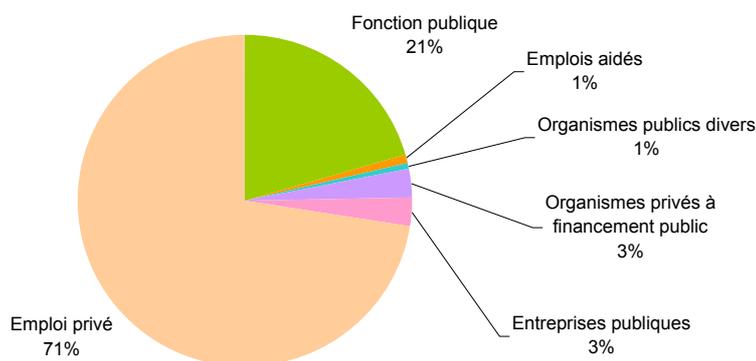
	(en milliers)
	Effectifs au 31-12-2004
Fonction publique	5 108,5
Emplois aidés (1)	168,2
Organismes publics hors fonction publique	181,8
Epa nationaux à recrutement de droit privé (2)	16,0
Epic nationaux hors entreprises publiques (3)	57,3
Gip nationaux et autres organismes (4)	4,6
Gip locaux et Asa (4)	3,1
Organismes consulaires	55,5
Epic locaux	45,3
Organismes privés à financement public prédominant	663,5
Enseignants de l'enseignement privé sous contrat (5)	153,9
Associations	155,5
Organismes de protection sociale	228,3
Hôpitaux privés sous dotation globale	125,8
Entreprises publiques	713,0
dont la Poste	278,7
Emploi privé hors service public	17 889,0
Emploi total (6)	24 724,0

DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Sources : Insee, Drees.

- (1) Le nombre d'emplois aidés de ce tableau est issu des fichiers de la FPE, de la FPT et de la FPH. Il est provisoire et un peu inférieur à celui du tableau 1-6 qui est calculé par la Darès et, pour les aides éducateurs, par le ministère de l'Éducation.
- (2) Caisses nationales de sécurité sociale (Acoss, CNAMTS, CNAF, CNAVTS) et Centre national d'études supérieures de la sécurité sociale (Cnesss).
- (3) Voir liste tableau 1-15.
- (4) Les Gip (groupements d'intérêt public), les Asa (associations syndicales autorisées) et d'autres organismes (Institut franco-allemand de recherches et Institut de gestion sociale des armées) sont des organismes de droit public qui ne font pas partie de la fonction publique.
- (5) Les enseignants de l'enseignement privé sous contrat sont payés par l'État et figurent dans le plafond d'emplois du ministère de l'Éducation.
- (6) En France métropolitaine.

Graphique 1-1 : Fonction publique, service public et emploi total



DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Sources : Insee, Drees, au 31 décembre 2004.

T 1-2 : Effectifs de la fonction publique de l'État, territoriale et hospitalière au 31-12-2004

	2004		Évolution 2003-2004 en %	
	Personnes physiques	ETP	Personnes physiques	ETP
Ministères, hors volontaires militaires	2 301 349	2 200 984	-0,5	-0,3
Epa nationaux (1)	223 299	193 973	-2,8	6,6
Total Fonction publique de l'État hors volontaires militaires	2 524 648	2 394 958	-0,7	0,3
Volontaires militaires	18 464	18 464		
Total Fonction publique de l'État	2 543 112	2 413 422		
Collectivités locales <i>stricto sensu</i>	1 187 589	1 078 186	2,2	2,2
Epa locaux	385 687	347 108	7,2	7,5
Total Fonction publique territoriale	1 573 276	1 425 294	3,4	3,4
Hôpitaux publics	932 824	858 638	2,7	3,0
Établissements d'hébergement pour personnes âgées	59 240	53 570	4,6	4,6
Total Fonction publique hospitalière	992 064	912 208	2,9	3,1
Total FPE+FPT+FPH	5 108 452	4 750 924		
dont hors volontaires militaires	5 089 988	4 732 460	1,2	1,7
dont agents civils	4 759 421	4 401 893	1,2	1,8

DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Sources : Insee, Drees, DHOS.

Champ : Hors bénéficiaires d'emplois aidés (CES, CEC, emplois jeunes) ; voir T 1-7.

Note : Il convient d'apprécier avec prudence les effectifs des EPA nationaux : la source en est les DADS dont la qualité du renseignement sur les non-titulaires est fragile.

Emplois principaux.

FPE : métropole, Dom-Tom, étranger.

FPT : métropole, Dom et St Pierre et Miquelon.

FPH : métropole et Dom ; y compris internes et résidents, non-titulaires sur crédits de remplacement. Non compris praticiens hospitalo-universitaires (recensés avec les effectifs de la FPE) et médecins libéraux.

- (1) Y compris les établissements publics à caractère scientifique ou technologique (EPST) et les établissements à caractère scientifique, culturel ou professionnel (EPSCP), catégories particulières d'établissements à caractère administratif (Epa). Hors Epa de droit privé, Gip et autres organismes de droit public non qualifiés d'établissements publics.

I Les trois fonctions publiques

I.1 Effectifs des trois fonctions publiques

T 1-3 : Effectifs de la fonction publique de l'État, territoriale et hospitalière par statut au 31-12-2004

	Ministères et collectivités territoriales	Epa à recrutement de droit public (1)	Total	%	
Fonction publique de l'État (FPE)	Titulaires	1 750 827	84 387	1 835 214	72,2
	Non-titulaires	164 374	137 853	302 227	11,9
	Ouvriers d'État	55 619	1 021	56 640	2,2
	Militaires et volontaires militaires	348 993	38	349 031	13,7
	Total FPE	2 319 813	223 299	2 543 112	100,0
Fonction publique territoriale (FPT)	Titulaires	914 811	283 691	1 198 502	76,2
	Non-titulaires	222 504	96 832	319 336	20,3
	Assistantes maternelles	50 274	5 164	55 438	3,5
	Total FPT	1 187 589	385 687	1 573 276	100,0
Fonction publique hospitalière (FPH)	Titulaires		764 419	764 419	77,1
	Non-titulaires		131 874	131 874	13,3
	Médecins		95 770	95 770	9,7
	Total FPH		992 064	992 064	100,0
FPE + FPT + FPH	Titulaires et militaires	3 014 631	1 132 535	4 147 166	81,2
	Non-titulaires	386 878	366 559	753 437	14,7
	Ouvriers d'État	55 619	1 021	56 640	1,1
	Assistantes maternelles	50 274	5 164	55 438	1,1
	Médecins	0	95 770	95 770	1,9
	Total	3 507 402	1 601 050	5 108 452	100,0
	dont agents civils	3 158 409	1 601 012	4 759 421	

DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Sources : Insee, Drees, DHOS.

Résultats provisoires.

Champ : Hors bénéficiaires d'emplois aidés (CES, CEC, emplois jeunes) ; voir T 1-7.

Note : Il convient d'apprécier avec prudence les effectifs des EPA nationaux : la source en est les DADS dont la qualité du renseignement sur les non-titulaires est fragile.

Emplois principaux.

FPE : métropole, Dom-Tom, étranger.

FPT : métropole, Dom et St Pierre et Miquelon.

FPH : métropole et Dom ; y compris internes et résidents, non-titulaires sur crédits de remplacement. Non compris praticiens hospitalo-universitaires (recensés avec les effectifs de la FPE) et médecins libéraux.

(1) Y compris les établissements publics à caractère scientifique ou technologique (EPST) et les établissements à caractère scientifique, culturel ou professionnel (EPSCP), catégories particulières d'établissements à caractère administratif (Epa).

T 1-4 : Effectifs en équivalents temps plein de la fonction publique de l'État, territoriale et hospitalière par statut au 31-12-2004

		Ministères et collectivités territoriales	Epa à recrutement de droit public (1)	Total	%
Fonction publique de l'État (FPE)	Titulaires	1 684 425	82 567	1 766 991	73,2
	Non-titulaires	131 906	110 417	242 323	10,0
	Ouvriers d'État	54 125	951	55 077	2,3
	Militaires et volontaires militaires	348 993	38	349 031	14,5
	Total FPE	2 219 448	193 973	2 413 422	100,0
Fonction publique territoriale (FPT)	Titulaires	859 342	267 486	1 126 828	79,1
	Non-titulaires	169 234	74 630	243 864	17,1
	Assistantes maternelles	49 610	4 992	54 603	3,8
	Total FPT	1 078 186	347 108	1 425 294	100,0
Fonction publique hospitalière (FPH)	Titulaires		725 517	725 517	79,5
	Non-titulaires		119 929	119 929	13,1
	Médecins		66 761	66 761	7,3
	Total FPH		912 208	912 208	100,0
FPE + FPT + FPH	Titulaires et militaires	2 892 759	1 075 608	3 968 367	83,5
	Non-titulaires	301 140	304 976	606 116	12,8
	Ouvriers d'État	54 125	951	55 077	1,2
	Assistantes maternelles	49 610	4 992	54 603	1,1
	Médecins	0	66 761	66 761	1,4
	Total	3 297 635	1 453 289	4 750 924	100,0
	dont agents civils	2 948 642	1 453 251	4 401 893	

DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Sources : Insee, Drees, DHOS.

Résultats provisoires.

Champ : Hors bénéficiaires d'emplois aidés (CES, CEC, emplois jeunes) ; voir T 1-7.

Note : Il convient d'apprécier avec prudence les effectifs des EPA nationaux : la source en est les DADS dont la qualité du renseignement sur les non-titulaires est fragile.

Emplois principaux.

FPE : métropole, Dom-Tom, étranger.

FPT : métropole, Dom et St Pierre et Miquelon.

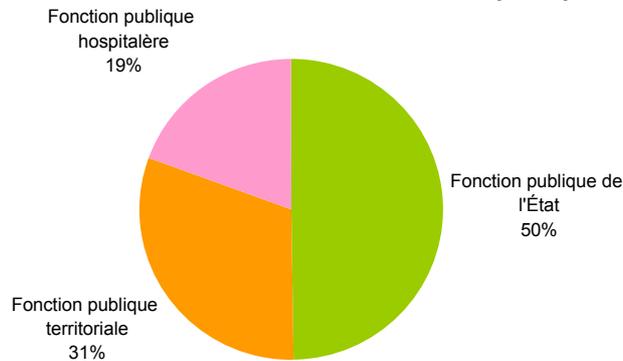
FPH : métropole et Dom ; y compris internes et résidents, non-titulaires sur crédits de remplacement. Non compris praticiens hospitalo-universitaires (recensés avec les effectifs de la FPE) et médecins libéraux.

(1) Y compris les établissements publics à caractère scientifique ou technologique (EPST) et les établissements à caractère scientifique, culturel ou professionnel (EPSCP), catégories particulières d'établissements à caractère administratif (Epa).

I Les trois fonctions publiques

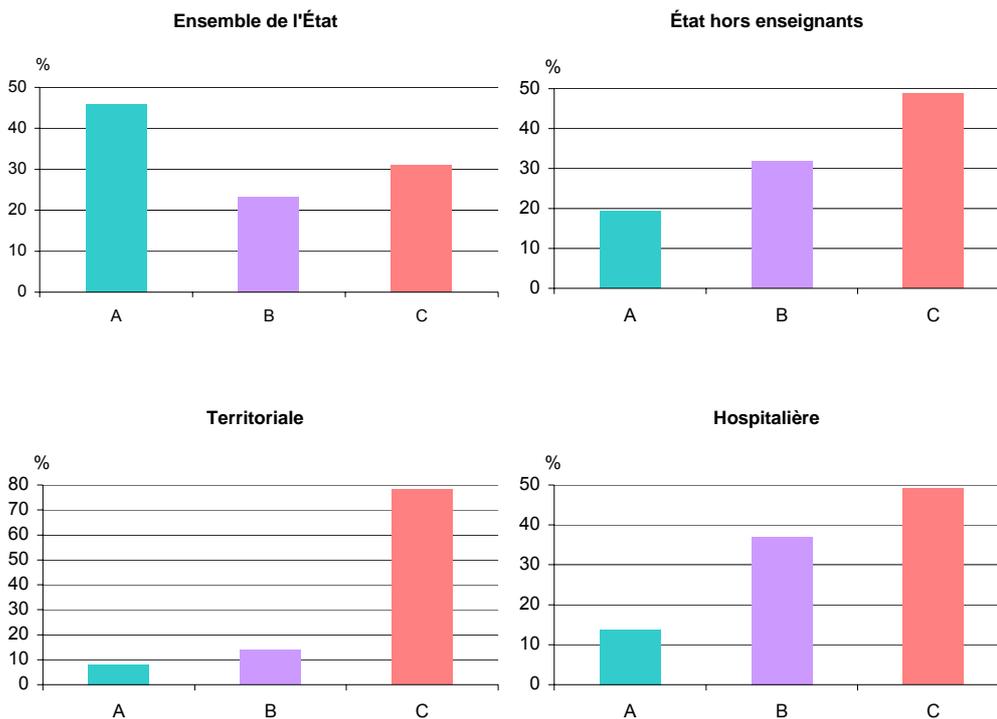
I.1 Effectifs des trois fonctions publiques

Graphique 1-2 : Répartition des effectifs entre les trois fonctions publiques



DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.
Sources : Insee, Drees, DHOS.

Graphique 1-3 : Répartition par catégorie hiérarchique dans chacune des trois fonctions publiques



DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.
Sources : Insee, Drees, DHOS.
Résultats provisoires.

T 1-5 : Répartition par statut et catégorie hiérarchique des effectifs des trois fonctions publiques au 31-12-2004

	Catégorie A en %	Catégorie B en %	Catégorie C en %	Total
Fonction publique de l'État (ministères et Epa)				
Titulaires	54,8	15,3	29,9	1 835 214
Non-titulaires	38,1	36,7	25,2	302 227
Ouvriers d'État	0,1	14,7	85,3	56 640
Total agents civils	51,3	18,0	30,7	2 194 081
<i>dont enseignants</i>	91,9	8,1	0,0	915 374
<i>dont non-enseignants</i>	21,4	25,3	53,3	1 278 707
Militaires et volontaires militaires	11,7	55,2	33,1	349 031
Total FPE	45,8	23,2	31,1	2 543 112
Fonction publique territoriale (1)				
Titulaires	7,4	14,1	78,6	1 198 502
Non-titulaires	11,8	15,0	73,2	319 336
Assistants maternelles	0,0	0,0	100,0	55 438
Total FPT	8,0	13,8	78,2	1 573 276
Fonction publique hospitalière (2)				
Titulaires	3,7	42,4	53,9	764 419
Non-titulaires	6,6	26,5	66,9	131 874
Médecins	100,0	0,0	0,0	95 770
Total FPH	13,4	36,2	50,4	992 064
FPE + FPT + FPH				
Titulaires	29,5	20,4	50,1	3 798 135
Non-titulaires	20,8	25,3	53,9	753 437
Ouvriers d'État	0,1	14,7	85,3	56 640
Assistants maternelles	0,0	0,0	100,0	55 438
Médecins	100,0	0,0	0,0	95 770
Total agents civils	28,9	20,4	50,7	4 759 421
<i>dont enseignants</i>	91,9	8,1	0,0	915 374
<i>dont non-enseignants</i>	13,8	23,4	62,8	3 844 047
Militaires et volontaires militaires	11,7	55,2	33,1	349 031
Ensemble	27,7	22,8	49,5	5 108 452

DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Sources : Insee, Drees, DHOS.

Résultats provisoires.

Champ : Hors bénéficiaires d'emplois aidés (CES, CEC, emplois jeunes) ; voir T 1-7.

Emplois principaux.

Enseignants : y compris élèves enseignants ; hors chercheurs, directeurs d'établissement, inspecteurs, personnels d'orientation et de surveillance.

(1) Répartition par catégories de tous les emplois, principaux et secondaires, appliquée aux emplois principaux.

(2) Répartition par catégorie de 2001 appliquée aux effectifs de 2004.

I Les trois fonctions publiques

I.I Effectifs des trois fonctions publiques

T 1-6 : Pourcentage de femmes par statut et catégorie hiérarchique dans la fonction publique de l'État, territoriale et hospitalière au 31-12-2004

	A	B	C	Total	Total hors enseignants	
Fonction publique de l'État (FPE)	Titulaires	58,4	62,9	52,6	57,4	51,7
	Non-titulaires	46,3	64,0	67,3	57,9	59,4
	Ouvriers d'État	31,3	7,3	15,5	14,3	14,3
	Total agents civils	57,3	62,0	51,4	56,3	51,5
	Total agents civils hors enseignants	43,1	58,3	51,4	51,5	
	Militaires et volontaires militaires	8,8	11,6	17,9	13,4	13,4
	Total	55,6	45,3	46,4	50,4	43,3
Fonction publique territoriale (FPT)	Titulaires	55,7	66,3	55,3	56,9	56,9
	Non-titulaires	49,0	53,8	75,2	68,9	68,9
	Total hors assistantes maternelles	53,7	63,5	59,2	59,4	59,4
	Assistants maternelles	-	-	97,9	97,9	97,9
	Total	53,7	63,5	61,0	60,7	60,7
Fonction publique hospitalière (FPH)	Titulaires	75,9	85,4	74,9	79,8	79,8
	Non-titulaires	75,6	82,3	79,2	79,8	79,8
	Total hors médecins	75,8	85,1	75,7	79,8	79,8
	Médecins	40,2	-	-	40,2	40,2
	Total	50,1	85,1	75,7	76,0	76,0
FPE + FPT + FPH	Titulaires	58,7	73,1	58,8	61,6	61,0
	Non-titulaires	48,7	64,8	74,7	66,4	67,6
	Total agents civils	56,3	70,9	61,4	61,8	61,5
	Total agents civils hors enseignants	47,4	70,4	61,4	61,5	
	Total	54,9	61,1	59,4	58,5	57,5

DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

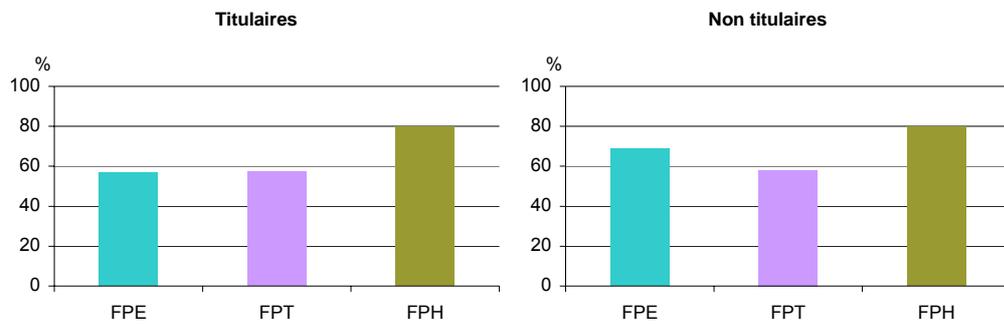
Sources : Insee, Drees, DHOS.

Champ : Hors bénéficiaires d'emplois aidés (CES, CEC, emplois jeunes) ; voir T 1-7.

Emplois principaux.

Pour la FPT, les taux de féminisation par statut sont issus de l'exploitation des bilans sociaux de 2001.

Graphique 1-4 : Part de femmes titulaires ou non-titulaires dans les trois fonctions publiques



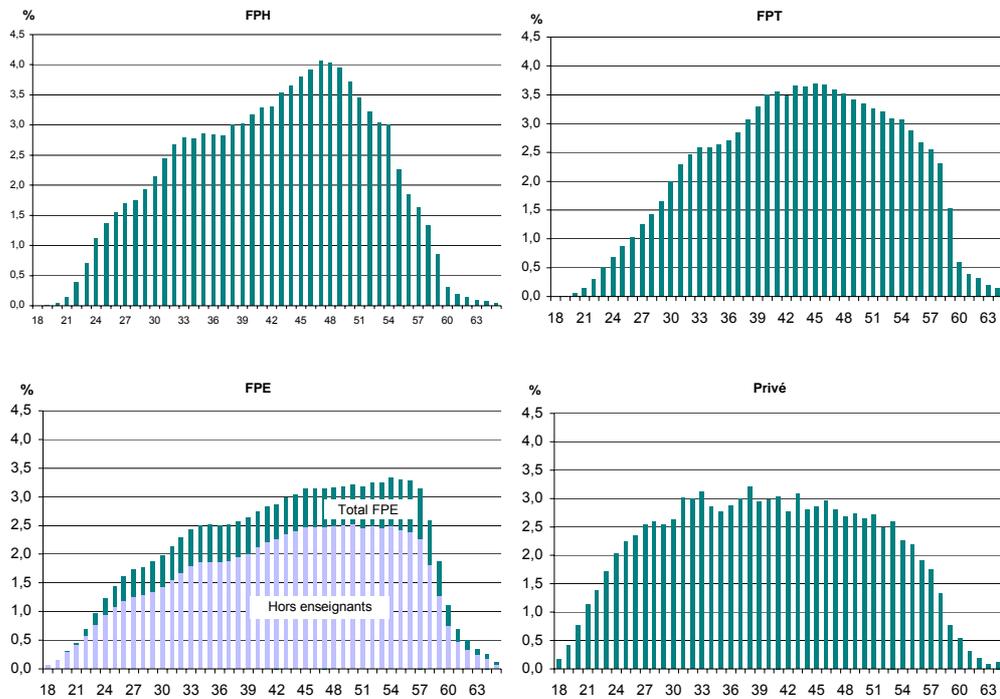
DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.
Sources : Insee, Drees.

Champ : Hors bénéficiaires d'emplois aidés (CES, CEC, emplois jeunes).
Emplois principaux.

I Les trois fonctions publiques

I.1 Effectifs des trois fonctions publiques

Graphique 1-5 : Pyramides des âges de la fonction publique et du secteur privé



DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Sources : Insee, exploitation des fichiers de paie et enquête sur l'emploi, CNRACL.

Champ :

FPE : titulaires civils des ministères civils au 31 décembre 2004, hors emploi aidés.

FPT et FPH : titulaires affiliés à la CNRACL au 31 décembre 2004.

Privé : salariés des entreprises privées en mars 2004, hors apprentis, intérim, stagiaires et emplois aidés.

T 1-7 : Bénéficiaires d'emplois aidés au 31-12-2004 et au 31-12-2005

	Effectifs au 31 décembre 2004			Effectifs au 31 décembre 2005 (provisoires)		
	CES, CEC	Emplois jeunes	Total bénéficiaires d'emplois aidés	CES, CEC, CAE, CAV	Emplois jeunes	Total bénéficiaires d'emplois aidés
Police nationale (1)		9 900	9 900		10 800	10 800
Justice (1)		1 200	1 200		400	400
Collectivités territoriales (hors associations) (2)	56 800	16 900	73 700	49 000	9 300	58 300
Epa nationaux ou locaux (2)	9 200	3 200	12 400	10 400	1 600	12 000
Epic nationaux ou locaux (3)	1 400	1 000	2 400	400	300	700
Établissements publics d'enseignement (4)	32 600	15 700	48 300	40 000	8 800	48 800
Établissements publics de santé (5)	18 000	2 300	20 300	21 700	1 100	22 800
Ensemble de la fonction publique	118 000	50 200	168 200	121 500	32 300	153 800
Associations, mutuelles, autres	96 100	54 700	150 800	92 300	39 500	131 800
Total secteur non marchand	214 100	104 900	319 000	213 800	71 800	285 600

DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Sources : Darès, ministère de l'Éducation nationale, ministère de l'Intérieur, ministère de la Justice, Insee.

La loi n° 2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale a abrogé les dispositions relatives aux contrats emploi solidarité (CES) et aux contrats emploi consolidé (CEC) et a institué les contrats d'aide à l'emploi (CAE) et les contrats d'avenir CAV).

- (1) 2004 : source fichier de paie Insee ; 2005 : source ministère.
- (2) Une forte proportion de bénéficiaires d'emplois aidés des Epa locaux est déclarée en collectivités territoriales.
- (3) Y compris entreprises publiques constituées en Epic (RATP, SNCF, La Poste...).
- (4) Parmi les emplois jeunes des établissements publics d'enseignement, on compte 14 800 aides éducateurs en 2004 et 8 300 en 2004 employés dans les établissements publics et privés du premier et deuxième degré du ministère de l'éducation nationale. Les autres (900 en 2003, 430 en 2004) travaillent dans des établissements relevant d'autres ministères (agriculture notamment) ou dans des universités.
- (5) Y compris les hôpitaux privés participant au service public hospitalier.

I Les trois fonctions publiques

I.2 Fonction publique de l'État

Au 31 décembre 2004, la fonction publique de l'État rémunère, hors emplois aidés, **2,543 millions d'agents : 91 % appartiennent à des ministères (2,319 millions) et 9 % à des établissements publics nationaux à caractère administratif (223 300)**. Parmi les agents des ministères sont inclus 18 500 volontaires militaires. Ces derniers sont recensés dans le fichier de paie des agents de l'État en 2004 pour la première année. Il convient donc d'analyser l'évolution des effectifs de la fonction publique de l'État entre 2003 et 2004 à champ constant, c'est-à-dire hors volontaires militaires.

Pour la première fois en 2004, hors emplois aidés, la fonction publique de l'État, ministères et établissements publics administratifs (Epa) réunis, enregistre une baisse de ses effectifs de 19 000 personnes par rapport à 2003 (-0,7 %). **Cette baisse concerne les non-titulaires à temps incomplet si bien que la diminution des personnes effectivement employées correspond à un volume d'emplois stable en équivalents temps plein (ETP, +0,3 %).**

Pour la deuxième année consécutive, les effectifs des ministères diminuent : -0,5 % en 2004, soit 12 000 personnes de moins qu'en 2003, après la baisse de 0,2 % observée entre 2002 et 2003. Cette baisse est concentrée sur les non-titulaires, qui diminuent de 11 %. Il s'agit en premier lieu de la suppression de 12 600 postes de maîtres d'internat et surveillants d'externat, qui sont remplacés progressivement par les assistants d'éducation affectés aux budgets des établissements

publics locaux d'enseignement (EPLÉ). La diminution du nombre de non-titulaires résulte également de l'application de la loi de résorption de l'emploi précaire, qui a permis à 5 000 agents d'être titularisés en 2004. Simultanément, dans les ministères, le nombre de titulaires ne s'accroît que de 0,2 %, progression la plus faible depuis plusieurs années.

Les effectifs des établissements publics baisent, pour leur part, de 6 500 personnes physiques entre 2003 et 2004 (-2,8 %) mais cette baisse s'accompagne d'une augmentation en terme d'ETP (+6,6 %). Cette divergence s'explique par l'évolution du type d'agents qui composent les Epa.

Le remplacement des MI-SE rémunérés par l'Éducation nationale par des assistants d'éducation (13 400 recrutements) a conduit à une augmentation du nombre de non-titulaires des EPLÉ (+13,4 %). Or ces personnels travaillent le plus souvent à temps complet. Parallèlement à ce processus, la baisse des non-titulaires des autres Epa, très souvent à temps incomplet, se poursuit. Au total, le nombre de non-titulaires de l'ensemble des établissements publics a diminué entre 2003 et 2004 mais une plus grande partie d'entre eux travaille à temps complet. Hors EPLÉ, le nombre d'agents des établissements publics diminue de 5,8 % et les effectifs comptabilisés en équivalents temps plein baissent de 0,1 %.

Le nombre de bénéficiaires d'emplois aidés ayant baissé de 40 % entre 2003 et 2004, **ministères et établissements publics réunis connaissent, avec emplois aidés, une baisse de leurs effectifs de 1,8 % par rapport à 2003.**

III Définitions et méthodes

Sont définis comme agents des établissements publics nationaux les agents rémunérés sur le budget propre de ces établissements. Dans certains cas, le budget de l'établissement public ne rémunère qu'une très faible partie des agents, pour des prestations ponctuelles, des vacances... C'est le cas de la plupart des établissements publics d'enseignement supérieur, des universités et des établissements d'enseignement secondaire relevant du ministère de l'éducation ou de l'agriculture. Les personnels statutaires, enseignants ou administratifs, rémunérés sur le budget de l'État, figurent, en revanche, au tableau des effectifs des ministères. Les personnels statutaires enseignants et administratifs des

établissements publics locaux d'enseignement (EPLÉ) secondaires relevant du ministère de l'Éducation nationale et ceux des lycées d'enseignement technique agricole étant comptés en agents de l'État (des ministères), les agents non-titulaires rémunérés sur le budget propre de ces EPLÉ figurent, par symétrie, parmi les effectifs des établissements publics nationaux et non locaux. Ainsi, que l'imputation de la rémunération soit au budget de l'État ou au budget des EPLÉ, les personnels figurent tous parmi ceux de la fonction publique de l'État. Les « assistants d'éducation », contractuels de droit public recrutés par les EPLÉ depuis la mise en place de ce nouveau dispositif d'aide à l'emploi en 2003, en font partie.

Pour plus d'informations

- « Les agents de l'État au 31 décembre 2004 », A. Pauron, Insee Première, à paraître.
- Loi n° 2003-400 du 30 avril 2003 relative aux assistants d'éducation.

T 1-8 : Effectifs de la fonction publique de l'État au 31-12-2004

	Rappel 2003	2004		
	Effectifs au 31/12/2003 (1)	Effectifs au 31/12/2004	% de femmes	% de titulaires et militaires
Ministères civils	1 892 280	1 878 113	57,5	91,0
Défense	421 150	423 236	17,7	87,8
Tous ministères hors volontaires militaires	2 313 430	2 301 349	50,2	90,4
Volontaires militaires	-	18 464	32,3	100,0
Tous ministères yc volontaires militaires	-	2 319 813	50,0	90,5
Epa nationaux à recrutement de droit public (2)	229 785	223 299	54,9	37,8
Total FPE hors volontaires militaires	2 543 215	2 524 648	50,6	85,8
Total FPE yc volontaires militaires	-	2 543 112	50,4	85,9
Enseignants de l'enseignement privé sous contrat	153 830	153 918	73,0	1,0
Epa à recrutement de droit privé (3)	15 662	16 043	73,5	5,0
Epic nationaux hors entreprises publiques	60 002	57 339	39,1	19,2
Gip et autres organismes (4)	4 772	4 562	30,3	51,1
La Poste	285 806	278 736	48,6	70,8

DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Source : Insee, exploitation des fichiers de paie.

Champ : Hors bénéficiaires d'emplois aidés (CES, CEC, emplois jeunes). Emplois principaux.

Note : Il convient d'apprécier avec prudence les effectifs des EPA nationaux : la source en est les DADS dont la qualité du renseignement sur les non-titulaires est fragile.

FPE : métropole, Dom, autres Com, étranger.

FPT : métropole, Dom et St-Pierre-et-Miquelon.

FPH : métropole et Dom ; y compris internes et résidents, non-titulaires sur crédits de remplacement. Non compris les praticiens-hospitalo-universitaires (recensés avec les effectifs de la FPE) et les médecins libéraux.

- (1) Hors volontaires militaires en 2003, non disponibles dans le fichier de paie. Légère actualisation des effectifs des Epa par rapport à la publication précédente.
- (2) Y compris les établissements publics à caractère scientifique ou technologique (EPST) et les établissements à caractère scientifique, culturel ou professionnel (EPSCP), catégories particulières d'établissements à caractère administratif (Epa).
- (3) Caisses nationales de sécurité sociale (Acoss, CNAMTS, Cnaf, CNAVTS) et Centre national d'études supérieures de la sécurité sociale (Cness).
- (4) Organismes de droit public non qualifiés d'établissements publics.

I Les trois fonctions publiques

I.2 Fonction publique de l'État

T 1-9 : Répartition par statut et catégorie hiérarchique des effectifs de la fonction publique de l'État au 31-12-2004

Statut	Rappel 2003		2004			
	Effectifs au 31/12/2003 (1)	Effectifs au 31/12/2004	%			
			Cat. A	Cat. B	Cat. C	
Ministères	Titulaires	1 748 010	1 750 827	54,8	15,0	30,2
	Non-titulaires	184 401	164 374	44,6	30,5	24,8
	Ouvriers d'État	54 863	55 619	0,1	14,9	85,1
	Total agents civils	1 987 274	1 970 820	52,4	16,2	31,3
	Militaires hors volontaires	326 156	330 529	12,3	58,3	29,4
	Total hors volontaires militaires	2 313 430	2 301 349	46,6	22,3	31,1
	Volontaires militaires	-	18 464	0,0	0,0	100,0
	Total yc volontaires militaires	-	2 319 813	46,3	22,1	31,6
Epa nationaux à recrutement de droit public (2)	Titulaires	84 700	84 387	56,2	21,4	22,4
	Non-titulaires	143 958	137 853	29,7	44,6	25,7
	Ouvriers d'État	1 086	1 021	0,0	3,8	96,2
	Total agents civils	229 744	223 261	40,1	35,1	24,7
	Militaires	41	38	97,4	2,6	0,0
	Total (3)	229 785	223 299	40,1	35,1	24,7
Total FPE	Titulaires	1 832 710	1 835 214	54,8	15,3	29,9
	Non-titulaires	328 359	302 227	38,1	36,7	25,2
	Ouvriers d'État	55 949	56 640	0,1	14,7	85,3
	Total agents civils	2 217 018	2 194 081	51,3	18,0	30,7
	Militaires	326 197	330 567	12,4	58,3	29,4
	Total hors volontaires militaires	2 543 215	2 524 648	46,1	23,3	30,5
	Volontaires militaires	-	18 464	0,0	0,0	100,0
Total yc volontaires militaires	-	2 543 112	45,8	23,2	31,1	

DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Source : Insee, exploitation des fichiers de paie.

Champ : Hors bénéficiaires d'emplois aidés (CES, CEC, emplois jeunes). Emplois principaux.

Note : Il convient d'apprécier avec prudence les effectifs des EPA nationaux : la source en est les DADS dont la qualité du renseignement sur les non-titulaires est fragile.

- (1) Hors volontaires militaires en 2003, non disponibles dans le fichier de paie. Légère actualisation des effectifs des Epa par rapport à la publication précédente.
- (2) Hors agents payés par l'État, notamment dans les établissements supérieurs d'enseignement (universités par exemple), y compris les agents des établissements publics locaux d'enseignement (EPL) de l'Éducation nationale et les EPL de l'Enseignement agricole recrutés sur ressources propres, y compris les élèves fonctionnaires rémunérés durant leur formation (Ira, Ena, École nationale de la magistrature, ...).
- (3) Pas de volontaires militaires dans les Epa.

T 1-10 : Répartition par statut et catégorie hiérarchique des effectifs en équivalents temps plein de la fonction publique de l'État au 31-12-2004

Statut	Rappel 2003		2004			
	Effectifs au 31/12/2003 (1)	Effectifs au 31/12/2004	%			
			Cat. A	Cat. B	Cat. C	
Ministères	Titulaires	1 680 001	1 684 425	55,0	14,8	30,1
	Non-titulaires	147 045	131 906	44,9	31,1	24,0
	Ouvriers d'État	53 579	54 125	0,1	14,8	85,1
	Total agents civils	1 880 625	1 870 455	52,8	15,9	31,3
	Militaires hors volontaires	326 156	330 529	12,3	58,3	29,4
	Total hors volontaires militaires	2 206 781	2 200 984	46,7	22,3	31,0
	Volontaires militaires	-	18 464	0,0	0,0	100,0
Total yc volontaires militaires	-	2 219 448	46,3	22,1	31,6	
Epa nationaux à recrutement de droit public (2)	Titulaires	81 984	82 567	56,7	21,1	22,2
	Non-titulaires	98 994	110 417	28,7	47,5	23,8
	Ouvriers d'État	992	951	0,0	4,0	96,0
	Total agents civils	181 970	193 935	41,0	35,6	23,5
	Militaires	41	38	97,4	2,6	0,0
	Total (3)	182 011	193 973	41,0	35,6	23,4
Total FPE	Titulaires	1 761 984	1 766 991	55,1	15,1	29,8
	Non-titulaires	246 039	242 323	37,8	38,4	23,9
	Ouvriers d'État	54 572	55 077	0,1	14,6	85,3
	Total agents civils	2 062 595	2 064 391	51,7	17,6	30,6
	Militaires	326 197	330 567	12,4	58,3	29,4
	Total hors volontaires militaires	2 388 792	2 394 958	46,2	23,3	30,5
Volontaires militaires	-	18 464	0,0	0,0	100,0	
Total yc volontaires militaires	-	2 413 422	45,9	23,1	31,0	

DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Source : Insee, exploitation des fichiers de paie.

Champ : Hors bénéficiaires d'emplois aidés (CES, CEC, emplois jeunes). Emplois principaux.

Note : Il convient d'apprécier avec prudence les effectifs des EPA nationaux : la source en est les DADS dont la qualité du renseignement sur les non-titulaires est fragile.

- (1) Hors volontaires militaires en 2003, non disponibles dans le fichier de paie. Légère actualisation des effectifs des Epa par rapport à la publication précédente.
- (2) Hors agents payés par l'État, notamment dans les établissements supérieurs d'enseignement (universités par exemple), y compris les agents des établissements publics locaux d'enseignement (EPLÉ) de l'Éducation nationale et les EPLÉ de l'Enseignement agricole recrutés sur ressources propres, y compris les élèves fonctionnaires rémunérés durant leur formation (Ira, Ena, École nationale de la magistrature, ...).
- (3) Pas de volontaires militaires dans les Epa.

I Les trois fonctions publiques

I.2 Fonction publique de l'État

T 1-11 : Pourcentage de femmes par statut et catégorie hiérarchique dans la fonction publique de l'État au 31-12-2004

	Statut	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total	Total hors enseignants
Ministères	Titulaires	59,3	63,2	52,3	57,8	51,9
	Non-titulaires	46,0	64,4	70,0	57,4	58,6
	Ouvriers d'État	31,3	7,3	15,2	14,0	14,0
	Total agents civils	58,4	61,9	50,6	56,5	50,7
	Total agents civils hors enseignants	43,5	57,0	50,6	50,7	-
	Militaires	8,8	11,6	17,9	13,4	13,4
	Total	56,5	43,0	45,4	50,0	41,6
Epa	Titulaires	40,6	57,8	59,6	49,1	48,6
	Non-titulaires	46,8	63,6	64,0	58,5	60,1
	Ouvriers d'État	-	5,1	31,1	30,1	30,1
	Total agents civils	43,3	62,2	61,8	54,9	55,7
	Total agents civils hors enseignants	42,0	62,7	61,8	55,7	-
	Militaires	27,0	n.s	-	28,9	28,9
	Total	43,3	62,2	61,8	54,9	55,7
FPE	Titulaires	58,4	62,9	52,6	57,4	51,7
	Non-titulaires	46,3	64,0	67,3	57,9	59,4
	Ouvriers d'État	31,3	7,3	15,5	14,3	14,3
	Total agents civils	57,3	62,0	51,4	56,3	51,5
	Total agents civils hors enseignants	43,1	58,3	51,4	51,5	-
	Militaires	8,8	11,6	17,9	13,4	13,4
	Total	55,6	45,3	46,4	50,4	43,3

DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Source : Insee, exploitation des fichiers de paie.

Champ : hors bénéficiaires d'emplois aidés (CES, CEC, emplois-jeunes). Emplois principaux.

Enseignants : y compris élèves enseignants ; hors chercheurs, directeurs d'établissement, inspecteurs, personnels d'orientation et de surveillance.

T 1-12 : Répartition des effectifs de la fonction publique de l'État entre ministères et établissements publics à caractère administratif au 31-12-2004

Ministère de tutelle	Effectifs Totaux (ministère + Epa)	Effectifs Epa	Dont non- titulaires des Epa	Part des effectifs dans les Epa (en %)	Part des effectifs des Epa en situation dérogatoire (en %) (1)
Affaires étrangères	29 424	9 982	2 405	33,9	0,0
Affaires sociales	55 601	27 203	24 806	48,9	86,6
<i>Santé</i>	22 283	5 255	3 198	23,6	32,3
<i>Emploi</i>	33 318	21 948	21 608	65,9	99,6
Agriculture	49 918	12 210	9 733	24,5	23,8
Culture	22 138	8 223	6 404	37,1	23,6
Défense	446 765	5 065	1 593	1,1	21,3
Écologie (2)	5 164	5 164	2 559	100,0	89,2
Économie	203 461	9 244	3 885	4,5	33,8
Éducation nationale	1 338 633	134 833	82 724	10,1	0,0
<i>Enseignement scolaire</i>	1 096 015	44 886	41 272	4,1	0,0
<i>Enseignement supérieur</i>	180 580	38 455	32 581	21,3	0,0
<i>Recherche</i>	62 038	51 492	8 871	83,0	0,0
Équipement	121 859	6 320	1 083	5,2	0,0
<i>Hors Aviation civile</i>	106 220	3 317	302	3,1	0,0
<i>Aviation civile</i>	15 639	3 003	781	19,2	0,0
Intérieur	177 455	416	414	0,2	0,0
<i>Police nationale</i>	136 498	0	0	0,0	-
<i>Hors Police nationale</i>	40 957	416	414	1,0	0,0
Jeunesse et Sports	9 883	1 854	1 646	18,8	0,0
Justice	74 501	1 350	268	1,8	4,0
Outre-Mer	3 346	0	0	0,0	-
Services du Premier ministre	4 964	1 435	333	28,9	0,0
Total hors enseignants	2 543 112	223 299	137 853	8,8	16,7

DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Source : Insee, exploitation des fichiers de paie.

Champ : Hors bénéficiaires d'emplois aidés (CES, CEC, emplois jeunes). Emplois principaux.

Note : Il convient d'apprécier avec prudence les effectifs des EPA nationaux : la source en est les DADS dont la qualité du renseignement sur les non-titulaires est fragile.

- (1) Epa en situation dérogatoire : Epa dans lequel le statut normal de recrutement est celui de non-titulaire, soit de droit public, soit, dans certains cas, de droit privé. La dérogation au principe selon lequel les emplois peuvent être pourvus par des non-titulaires concerne, selon les cas tous les emplois de l'Epa (Ex : ANPE) ou certains emplois (Ex : emplois de personnel ouvrier des Crous).
- (2) Les agents du ministère de l'Écologie sont comptés avec ceux de l'Équipement. Cette ligne ne comporte donc que les agents des Epa sous tutelle de l'Écologie.

I Les trois fonctions publiques

I.2 Fonction publique de l'État

T 1-13 : Effectifs des établissements publics à caractère administratif au 31-12-2004 par catégorie

	Statut	A	B	C	Non renseignée	Total	% de femmes
Epa nationaux à recrutement de droit public (1)	Titulaires	45 075	17 135	17 994	4 183	84 387	49,1
	Non-titulaires	35 779	53 631	30 860	17 583	137 853	58,5
	Ouvrier d'État	0	39	982	0	1 021	30,1
	Militaires	37	1	0	0	38	28,9
	Total	80 891	70 806	49 836	21 766	223 299	54,9
	% de femmes	43,3	62,2	61,8	58,0	54,9	-
Epa nationaux à recrutement de droit privé (2)	Titulaires	215	140	454	0	809	74,2
	Non-titulaires	5 719	2 958	6 537	4	15 218	73,5
	Total	5 934	3 098	6 991	4	16 027	73,5
	% de femmes	54,0	78,6	87,8	75,0	73,5	-

DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Source : Insee, exploitation des fichiers de paie.

Champ : Hors bénéficiaires d'emplois aidés (CES, CEC, emplois jeunes). Emplois principaux.

Note : Il convient d'apprécier avec prudence les effectifs des EPA nationaux : la source en est les DADS dont la qualité du renseignement sur les non-titulaires est fragile.

- (1) Hors agents payés par l'État, notamment dans les établissements supérieurs d'enseignement (universités par exemple), y compris les agents des établissements publics locaux d'enseignement (EPL) de l'Éducation nationale et les EPL de l'Enseignement agricole recrutés sur ressources propres, y compris les élèves fonctionnaires rémunérés durant leur formation (Ira, Ena, IUFM, École polytechnique, École nationale de la magistrature, ...).
- (2) Caisses nationales de sécurité sociale (Acos, CNAMTS, CNAF, CNAVTS) et Centre national d'études supérieures de la sécurité sociale.

T 1-14 : Établissements publics nationaux à caractère administratif au 31-12-2004 (1^{ère} partie)

Ministère de tutelle (1)	Epa	Total	% de titulaires	% de femmes	
Affaires étrangères	Agence pour l'enseignement français à l'étranger	9 158	79,0	56,9	
	Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra)	793	42,6	68,7	
	Office universitaire et culturel pour l'Algérie (Ouca)	31	3,2	9,7	
Affaires sociales : emploi	Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact)	82	8,5	57,3	
	Agence nationale pour l'emploi (ANPE)	21 068	1,1	69,2	
	Centre d'études de l'emploi (CEE)	78	46,2	52,6	
	Fonds de solidarité	11	36,4	63,6	
	Office des migrations internationales (Omi)	709	9,3	71,9	
Affaires sociales : Santé	Agence de la biomédecine (Ex Établissement français des greffes)	128	7,0	75,0	
	Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (AFSSPS)	909	29,9	70,8	
	Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (Anaes)	734	4,2	51,2	
	Agence technique de l'information sur l'hospitalisation	44	11,4	47,7	
	Caisse d'amortissement de la dette sociale	9	n.s.	n.s.	
	Centre de sécurité sociale des travailleurs migrants	118	15,3	67,8	
	Centre hospitalier national d'ophtalmologie des Quinze-Vingts	814	56,1	66,6	
	École nationale de la santé publique (ENSP)	745	73,0	58,3	
	Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations (Fasild)	296	6,8	76,0	
	Institut de veille sanitaire	321	8,4	72,0	
	Instituts nationaux des jeunes aveugles, des jeunes sourds	793	51,3	64,1	
	Thermes nationaux d'Aix-les-bains (2)	344	77,0	61,9	
	Agriculture	Agence centrale des organismes d'intervention dans le secteur agricole (Ex Acofa)	140	3,6	47,1
		Centre d'études du milieu et de pédagogie appliquée	8	n.s.	n.s.
Centre d'expérimentation pédagogique de Florac		21	61,9	47,6	
Centre national de promotion rurale de Marmilhat		74	23,0	62,2	
Centre national études agronomiques des régions chaudes		100	10,0	44,0	
Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles (Cnasea)		2 002	0,7	68,3	
Centre régionaux de la propriété forestière (CRPF)		500	29,0	28,0	
École nationale de formation agronomique de Toulouse		68	16,2	63,2	
École nationale du génie rural, des eaux et forêts (Engref)		8	n.s.	n.s.	
Écoles d'ingénieurs des travaux agricoles et assimilées		537	9,3	39,9	
Écoles nationales supérieures du paysage		86	3,5	41,9	
Écoles nationales vétérinaires		732	9,6	51,0	
Écoles supérieures d'ingénieurs agricoles et assimilées		183	8,7	47,5	
Établissement national d'enseignement sup agronomique de Dijon (Enesad)		97	33,0	55,7	
Institut national agronomique de Paris-Grignon		89	23,6	60,7	
Institut national de formation des personnels du ministère de l'Agriculture		70	0,0	24,3	
Institut national des appellations d'origine (Inao)		265	1,9	57,4	
Inventaire forestier national		34	26,5	29,4	
Les haras nationaux		651	87,4	21,5	
Lycées d'enseignement technique agricole	6 545	22,6	54,9		

I Les trois fonctions publiques

I.2 Fonction publique de l'État

T 1-14 : Établissements publics nationaux à caractère administratif au 31-12-2004 (2^{ème} partie)

Ministère de tutelle (1)	Epa	Total	% de titulaires	% de femmes
Culture	Académie de France à Rome	7	n.s.	n.s.
	Bibliothèque nationale de France (BNF)	559	0,0	55,3
	Centre des monuments nationaux	784	8,8	66,8
	Centre national d'art et de culture Georges Pompidou (CNAC) yc Bibliothèque publique d'information (BPI)	1 092	19,0	47,2
	Centre national de la cinématographie française (CNC)	628	18,8	56,1
	Centre national des arts plastiques (CNAP) et École nationale supérieure de création industrielle	83	4,8	53,0
	Centre national du livre	45	15,6	55,6
	Conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse	671	14,9	41,9
	Écoles nationales des beaux-arts (de province)	16	0,0	25,0
	École nationale du patrimoine	25	4,0	56,0
	École nationale supérieure des arts décoratifs	240	1,7	34,6
	École nationale supérieure des beaux-arts	14	7,1	21,4
	Écoles d'architecture	847	1,3	37,2
	Établissement public de maîtrise d'ouvrages des travaux culturels	67	19,4	62,7
	Établissement public du musée du Louvre	2 342	52,4	56,3
	Établissement public du musée du quai Branly	337	5,3	66,8
	Établissement public du musée et du domaine national de Versailles	359	1,9	44,8
	Institut national d'histoire de l'art	51	0,0	82,4
	Musées Henner, Moreau, Rodin	56	50,0	58,9
Défense	Caisse nationale militaire de sécurité sociale (CNMSS)	1 239	96,1	66,8
	École polytechnique	864	32,9	39,8
	Écoles nationales supérieures d'ingénieurs du ministère de la Défense	825	30,3	36,6
	Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense	8	n.s.	n.s.
	Institution nationale des invalides	415	77,6	61,4
	Musée de la marine	92	15,2	60,9
	Musée de l'air et de l'espace	52	0,0	28,8
	Musée de l'armée	123	39,8	43,9
Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG)	1 447	81,8	65,3	
Écologie	Agences de l'eau	1 869	15,0	50,6
	Conseil supérieur de la pêche	799	80,4	14,3
	Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres	89	34,8	59,6
	Institut français de l'environnement (Ifen)	1	n.s.	n.s.
	Office national de la chasse (ONC)	1 898	70,8	16,3
	Parcs nationaux	508	60,2	36,0
Économie	Agence nationale des fréquences	317	59,9	35,3
	Agence nationale pour l'indemnisation des français d'Outre-Mer (Anifom)	58	86,2	67,2
	Autorité des marchés financiers (Autorité indépendante, ex Commission des opérations de bourse) (3)	302	29,8	48,0
	Caisse des dépôts et consignations (CDC) et autres EPN du groupe CDC	5 944	78,4	62,7
	Écoles nationales supérieures des mines (Paris, St Etienne)	346	3,8	31,5
	Écoles nationales supérieures des techniques industrielles et des mines (Albi, Alès, Douai, Nantes)	232	0,9	39,2
	Fonds national de promotion et de communication de l'artisanat et Fonds de répartition des ressources affectées aux fonds d'assurance-formation	2	n.s.	n.s.
	Groupe des écoles des télécommunications (Paris, Brest, Evry)	1 254	23,8	41,4
	Institut national de la propriété industrielle (INPI)	778	7,5	60,2
	Masse des douanes	11	0,0	72,7

T 1-14 : Établissements publics nationaux à caractère administratif au 31-12-2004 (3^{ème} partie)

Ministère de tutelle (1)	Epa	Total	% de titulaires	% de femmes
Enseignement supérieur	Académie des sciences d'Outre-Mer	8	n.s.	n.s.
	Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg	15	0,0	33,3
	Centre national des oeuvres universitaires et scolaires (Cnous)	90	40,0	36,7
	Centre technique du livre de l'enseignement supérieur	2	n.s.	n.s.
	Centres régionaux des oeuvres universitaires et scolaires (Crous)	12 981	18,7	59,4
	Chancelleries d'université	13	15,4	53,8
	Collège de France	13	15,4	46,2
	Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)	456	1,3	40,8
	École nationale des chartes	15	0,0	46,7
	École nationale supérieure des arts et métiers	28	3,6	35,7
	École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques	172	1,7	63,4
	École pratique des hautes études	225	1,3	66,2
	Écoles d'ingénieurs et assimilées	1 219	2,7	40,3
	Écoles normales supérieures (ENS) (Cachan, lettres et des sciences humaines, Lyon, Ulm)	154	5,8	51,9
	Grands établissements à l'étranger (Athènes, Extrême Orient, Archéo. Orient, Rome, Velazquez)	374	45,2	38,5
	Institut de France	32	6,3	37,5
	Institut national des langues et des civilisations orientales (Inalco)	66	0,0	57,6
	Instituts d'études politiques (Iep)	515	2,5	60,6
	Instituts nationaux des sciences appliquées (Insa) (Lyon, Rennes, Rouen, Toulouse)	323	9,0	49,5
	Instituts nationaux polytechniques (INP) (Grenoble, Nancy, Toulouse)	935	3,6	52,9
	Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM)	517	7,2	74,9
	Muséum national d'histoire naturelle	378	16,7	55,3
	Observatoire de Paris et Institut de physique du globe de Paris	36	2,8	25,0
	Palais de la découverte	237	48,9	46,8
	Universités, IAE	19 651	14,6	58,3
Équipement	Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah)	95	74,7	52,6
	Chambre nationale de la batellerie artisanale	2	n.s.	n.s.
	École nationale des ponts et chaussées	332	0,9	20,2
	École nationale de l'aviation civile (Enac)	164	98,2	92,1
	Écoles nationales de la marine marchande (ENMM)	76	0,0	19,7
	Établissement national des invalides de la marine (Enim)	508	72,6	73,4
	Institut géographique national (IGN)	1 722	57,0	38,0
	Lycée d'enseignement maritime et aquacole	133	0,8	33,8
	Météo France	3 153	95,5	21,6
Syndicat des transports d'Île-de-France	135	20,7	49,6	
Intérieur	Fondations Carnegie et Singer-Polignac	19	10,5	47,4
	Institut national d'études de la sécurité civile	397	0,0	4,8
Jeunesse et Sports	Centres d'éducation populaire et de sports yc Centres régionaux d'Antibes et d'Île de France	1 480	5,3	32,2
	École nationale de ski et d'alpinisme	4	n.s.	n.s.
	École nationale de voile	8	n.s.	n.s.
	École nationale d'équitation	161	31,1	19,9
	Institut national de la jeunesse et d'éducation populaire	114	65,8	61,4
Institut national des sports et de l'éducation physique (Insep)	87	4,6	37,9	

I Les trois fonctions publiques

I.2 Fonction publique de l'État

T 1-14 : Établissements publics nationaux à caractère administratif au 31-12-2004 (4^{ème} partie)

Ministère de tutelle (1)	Epa	Total	% de titulaires	% de femmes
Justice	Agence de maîtrise d'ouvrage des travaux du ministère de la Justice	68	63,2	52,9
	École nationale de la magistrature (ENM)	789	90,7	71,6
	École nationale de l'administration pénitentiaire	225	81,3	53,3
	Établissement public de santé national de Fresnes	268	51,5	72,0
Recherche	Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et Observatoire de la Côte-d'azur	28 297	85,5	40,2
	Centre national du machinisme agricole du génie rural des eaux et des forêts (Cemagref)	778	70,2	33,0
	Institut de recherche pour le développement (IRD ex Orstom)	3 605	50,4	32,6
	Institut national d'études démographiques (Ined)	199	74,9	68,3
	Institut national de la recherche agronomique (Inra)	9 723	88,5	48,0
	Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm)	6 342	86,4	62,7
	Institut national de recherche en informatique et en automatisme (Inria)	1 362	70,3	36,6
	Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (Inrets)	565	72,7	42,3
Services du Premier ministre	Laboratoire central des ponts et chaussées	621	72,3	30,9
	École nationale d'administration (Ena)	660	79,7	47,1
	Institut des hautes études de défense nationale	7	n.s.	n.s.
	Instituts régionaux d'administration (Ira)	768	74,6	48,4
Total des Epa à recrutement de droit public		223 299	37,8	54,9

DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Source : Insee, exploitation des fichiers de paie.

Note : Il convient d'apprécier avec prudence les effectifs des EPA nationaux : la source en est les DADS dont la qualité du renseignement sur les non-titulaires est fragile.

Hors bénéficiaires d'emplois aidés (CES, CEC, emplois-jeunes). Emplois principaux.

Effectifs rémunérés sur le budget propre des établissements publics.

Les personnes payés par l'État exerçant dans les Epa, notamment dans les établissements d'enseignement supérieur, ne figurent pas ici mais dans les effectifs de l'État.

Y compris les agents sur ressources propres des EPLE de l'Éducation nationale et les EPLE de l'Enseignement agricole.

Y compris les élèves fonctionnaires rémunérés durant leur formation (Ira, Ena, École nationale de la magistrature ...).

Les établissements publics dont l'effectif est nul ou n'est pas connu ou ceux créés ou transformés depuis 2004 ne figurent pas dans cette liste. Inversement, ceux supprimés depuis le 1.1.2005 y figurent.

(1) Dans les cas de tutelle exercée par plusieurs ministères, c'est la tutelle jugée principale qui figure ici.

(2) Transformé en Epic en juillet 2004 mais encore classé en Epa dans le fichier des EPN de l'Insee.

(3) Autorité indépendante depuis 2003, conservée en Epa dans le fichier des EPN de l'Insee car dotée de la personnalité morale.

T 1-15 : Établissements publics nationaux à caractère industriel ou commercial au 31-12-2004

Ministère de tutelle (1)	Epic	Total	% de titulaires	% de femmes
Affaires étrangères	Centre de coopération internationale en recherche agronomique (Cirad)	1 857	13,1	39,0
Affaires sociales : Santé	Établissement français du sang	6 964	3,7	74,3
Agriculture	Fonds d'intervention et de régularisation du marché du sucre	58	1,7	60,3
	Office national des forêts (ONF)	10 100	67,2	18,3
	Office national interprofessionnel des céréales (Onic)	696	90,9	54,0
	Office national interprofessionnel des fruits des légumes et de l'horticulture (Oniflor)	153	1,3	67,3
	Office national interprofessionnel des oléagineux, protéagineux et cultures textiles	94	2,1	59,6
	Office national interprofessionnel des plantes à parfum, aromatiques et médicinales (Onipam)	12	33,3	50,0
	Office national interprofessionnel des produits de la mer et de l'aquaculture (Onipma)	53	5,7	47,2
	Office national interprofessionnel des viandes de l'élevage et de l'aviculture (Onivea)	316	3,5	49,7
Culture	Office national interprofessionnel des vins (Onivin)	328	1,8	58,8
	Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers (Onilait)	327	2,1	58,1
	Cité de la musique	223	3,6	49,8
	Cité des sciences et de l'industrie (CSI) et établissement public du parc de la grande halle de la Villette	945	8,3	52,7
	Comédie française	393	93,9	41,7
	École nationale supérieure des métiers de l'image et du son	89	6,7	43,8
	Établissements publics du parc et de la grande Halle de la Villette	243	13,2	47,3
	Opéra national de Paris et Centre national de la danse	1 621	1,5	37,8
Défense	Réunion des musées nationaux (RMN)	1 084	8,9	69,5
	Théâtres nationaux	556	7,2	40,6
Écologie	Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN, anciennement Opri fusionné avec IPSN)	187	18,2	57,2
	Office national d'études et de recherches aérospatiales (Onera)	1 932	11,8	22,2
Économie	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)	1 098	13,9	54,4
	Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra)	372	11,6	43,0
	Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris)	504	38,1	40,1
	Agence française des investissements internationaux	90	4,4	42,2
	Agence nationale de valorisation de la recherche (Anvar)	483	5,0	62,7
	Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM)	922	7,5	38,2
	Agence française de développement (Ex Caisse Française de développement)	1 363	13,8	42,9
	Commissariat à l'énergie atomique (CEA)	17 630	2,8	29,9
	Ubifrance (ex CFCE)	439	8,2	70,6
	EPN d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux	20	15,0	45,0
	Institut d'émission des départements d'Outre-Mer (Iedom)	138	23,9	62,3
	Institut d'émission d'Outre-Mer (IEOM)	64	0,0	70,3
Équipement	Institut national de la consommation (INC)	72	9,7	59,7
	Laboratoire national d'essais (LNE)	654	5,0	37,9
	Union des groupements d'achat public (Ugap)	778	16,1	59,4
	Agence nationale pour la part des employeurs à l'effort de construction (ANPEEC)	48	43,8	50,0
Recherche	Agence nationale pour les chèques vacances	159	8,2	62,3
	Voies navigables de France	344	6,1	59,6
Outre-Mer	Centre national d'études spatiales (Cnes)	2 545	19,8	34,1
	Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer)	1 326	12,1	40,6
Total	Agence de développement rural et d'aménagement foncier de Nouvelle-Calédonie	24	12,5	50,0
	Office de développement de l'économie agricole dans les Dom (Odeadom)	35	5,7	54,3
		57 339	19,2	39,1

DGAFF, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Source : Insee, exploitation des fichiers de paie.

Hors bénéficiaires d'emplois aidés (CES, CEC, emplois-jeunes). Emplois principaux.

Effectifs rémunérés sur le budget propre des établissements publics.

Les établissements publics dont l'effectif est nul ou n'est pas connu ou ceux créés ou transformés depuis 2004 ne figurent pas dans cette liste. Inversement, ceux supprimés depuis le 1.1.2005 y figurent.

(1) Dans les cas de tutelle exercée par plusieurs ministères, c'est la tutelle jugée principale qui figure ici.

I Les trois fonctions publiques

I.3 Fonction publique territoriale

Au 31 décembre 2004, les collectivités territoriales emploient 1,573 million d'agents sur emploi principal, hors bénéficiaires d'emplois aidés. 75 % travaillent dans les régions, départements et communes et 25 % dans les établissements publics administratifs locaux. Les communes, avec 62 % du total des agents, restent les premiers employeurs, même si leur part dans l'emploi territorial total a baissé depuis 1983 au profit des établissements publics.

En 2004, la progression des effectifs de la fonction publique territoriale (FPT) hors bénéficiaires d'emplois aidés reste forte (+26 000 agents) mais s'est ralentie : +3,4 % (+4,0 % entre 2002 et 2003). Les personnels titulaires et non-titulaires augmentent moins. Les emplois aidés, pour leur part, ont continué de baisser en 2004 comme l'année précédente : - 25 % entre 2003 et 2004. **Les emplois aidés étant compris, la progression des effectifs de la fonction publique territoriale se poursuit donc à un rythme un peu moins élevé : +1,5 % entre 2003 et 2004 (contre +1,6 % entre 2002 et 2003).**

La progression des effectifs des établissements publics locaux se poursuit, notamment dans les établissements publics intercommunaux. Dans les collectivités locales *stricto sensu* (régions, départements, communes), les effectifs augmentent de 2 % en 2004, alors que le nombre d'agents des établissements publics locaux progresse de 7 %. **Parmi eux, les établissements publics intercommunaux, qui représentent à présent plus du dixième des effectifs territoriaux, progressent de 12 %.**

La filière technique occupe 45 % des agents des collectivités territoriales, la filière administrative 23 % et la filière sociale, (qui comprend notamment le cadre d'emplois d'agents spécialisés des écoles maternelles), 10 %. Les emplois de chacune des filières culturelle, d'animation et médico-sociale constituent un volume compris entre 4 % et 6 % des emplois. Certaines filières relèvent plus spécifiquement de certains types de collectivités. Les fonctions de police relèvent des communes, celles de lutte contre l'incendie des départements. Les métiers de l'animation et de la culture dépendent, pour l'essentiel, des communes ou des établissements intercommunaux ; la filière médico-sociale des communes et des départements. Seules les

filières technique et administrative sont présentes dans toutes les collectivités.

La part des non-titulaires demeure importante dans la FPT, compte tenu en particulier de la place des emplois non permanents. Un agent territorial sur cinq est non-titulaire. Cependant, la création progressive des différents cadres d'emploi dans la FPT s'est accompagnée d'une diminution de la part de non-titulaires (29 % en 1983 et 20 % en 2004). Le recours aux non-titulaires semble lié à l'absence de cadres d'emplois correspondant à certains besoins de recrutement (informaticiens par exemple) et au fait que, dans certaines filières, le recrutement se pratique essentiellement sur des emplois non permanents répondant à des besoins occasionnels ou saisonniers. C'est en particulier le cas dans la filière animation, dont 68 % des emplois sont occupés par des non-titulaires. Dans la filière culturelle, la proportion est de 36 %, dans la filière sportive de 28 %.

La part des femmes dans la fonction publique territoriale est nettement majoritaire : 61 % des agents territoriaux sont des femmes (59 % hors assistantes maternelles). Parmi les non-titulaires, la part des femmes est de 69 %, contre 57 % parmi les titulaires. Dans la plupart des filières, pourtant, la proportion de femmes est un peu plus faible chez les non-titulaires, mais elle est beaucoup plus importante dans la filière technique où les effectifs sont, de loin, les plus nombreux. D'après la dernière synthèse des rapports aux comités techniques paritaires de la fonction publique territoriale, on compte dans cette filière 66 % de femmes parmi les non-titulaires, contre 40 % de femmes parmi les titulaires. Les femmes non-titulaires de la filière technique sont massivement des agents d'entretien.

Le niveau C rassemble 78 % des agents de la FPT. Cette caractéristique est elle aussi en lien direct avec les missions remplies par la FPT : quatre cadres d'emplois appartenant à la catégorie C (agents d'entretien, agents techniques, agents administratifs et adjoints administratifs) réunissent la moitié du personnel territorial. Les catégories B et A représentent, pour leur part, respectivement, 14 % et 8 % des agents.

III Définitions et méthodes

Dans la fonction publique territoriale, les agents relèvent de grades rattachés aux statuts particuliers de cinquante-neuf cadres d'emplois. Les cadres d'emplois correspondent, au regard des fonctions exercées ou des

domaines de compétences, à des « filières » : administrative, technique, culturelle, sportive, médico-sociale, police municipale, sapeurs-pompiers professionnels, animation.

Pour plus d'informations

- « L'emploi dans les collectivités locales au 31 décembre 2004 », Frédérique Deschamps et Vincent Loonis, Insee Première, n° 1091, juillet 2006.
- « Synthèse des Bilans Sociaux 2003 », Bulletin d'informations statistiques de la DGCL n° 55, avril 2006, DGCL/CNFPT.
- « Les effectifs des collectivités territoriales au 31 décembre 2000, 2001 et 2002, Insee Résultats, série société n° 39, mars 2005.
- « Les agents non-titulaires territoriaux », CNFPT, juin 2003.

I Les trois fonctions publiques

I.3 Fonction publique territoriale

T 1-16 : Effectifs de la fonction publique territoriale au 31-12-2004

	Rappel 2003	2004				
	Effectifs au 31/12/2003 (1)	Effectifs au 31/12/2004	% de femmes	% de titulaires	% de non-titulaires	% d'assistantes maternelles
EMPLOIS PRINCIPAUX						
Régions, départements, communes	1 155 523	1 181 099	62,2	77,0	18,8	4,3
Epa locaux	366 055	392 177	56,3	73,8	24,9	1,3
Total Fonction publique territoriale	1 521 578	1 573 276	60,7	76,2	20,3	3,5
<i>dont assistantes maternelles</i>	55 388	55 438	97,9	-	-	100,0
<i>FPT hors assistantes maternelles</i>	1 466 190	1 517 838	59,3	78,9	21,1	-
EMPLOIS SECONDAIRES (2)						
Régions, départements, communes	48 682	49 319	68,6	36,5	63,5	0,0
Epa locaux	17 595	18 966	71,6	34,4	65,6	0,0
Total emplois secondaires	66 277	68 285	69,4	35,9	64,1	0,0
Organismes sous tutelle FPT						
Epic locaux	41 897	45 338	42,0	16,1	83,9	0,0
Asa, Gip	3 372	3 053	63,5	31,3	68,7	0,0

DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Source : Insee, enquête sur les collectivités territoriales.

Champ : hors bénéficiaires d'emplois aidés (CES, CEC, emplois jeunes).
Métropole, Dom-Tom et St Pierre et Miquelon.

(1) Actualisation par rapport à la version précédente

(2) Activité secondaire d'une personne exerçant son emploi principal chez un autre employeur (autre collectivité territoriale notamment).

T 1-17 : Effectifs en équivalents temps plein de la fonction publique territoriale au 31-12-2004

	Rappel 2003	2004				
	Effectifs au 31/12/2003 (1)	Effectifs au 31/12/2004	% de femmes	% de titulaires	% de non-titulaires	% d'assistantes maternelles
Régions, départements, communes	1 048 899	1 071 876	59,9	79,6	15,7	4,6
Epa locaux	329 028	353 418	52,7	77,3	21,3	1,4
Total Fonction publique territoriale	1 377 927	1 425 294	58,1	79,1	17,1	3,8
<i>dont assistantes maternelles</i>	54 402	54 603	97,9	-	-	100,0
<i>FPT hors assistantes maternelles</i>	1 323 525	1 370 691	56,5	82,2	17,8	-
Organismes sous tutelle FPT						
Epic locaux	39 912	43 050	40,4	16,4	83,6	0,0
Asa, Gip	2 890	2 720	59,2	31,8	68,2	0,0

DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Source : Insee, enquête sur les collectivités territoriales.

(1) Actualisation par rapport à la version précédente

Champ : hors bénéficiaires d'emplois aidés (CES, CEC, emplois jeunes).
Métropole, Dom-Tom et St Pierre et Miquelon.

Les ETP sont calculés à partir de l'ensemble des emplois, la mesure en ETP nécessitant d'intégrer les emplois secondaires.

Asa : associations syndicales autorisées (regroupements de personnes privées exerçant des prérogatives de puissance publique).

Epa : établissements publics à caractère administratif.

Epic : établissements publics à caractère industriel ou commercial.

Gip : groupements d'intérêt public, structures associant des personnes morales de droit public entre elles ou avec des organismes de droit privé.

T 1-18 : Effectifs de la fonction publique territoriale par type de collectivité au 31-12-2004

		2004	Évolution 2003-2004 en %	Part du statut selon la collectivité en 2004 en %
Communes	Titulaires	767 464	2	79
	Non-titulaires	194 811	3	20
	Assistantes maternelles	14 272	-1	1
	Total	976 547	2	100
Départements	Titulaires	131 076	3	69
	Non-titulaires	23 574	0	12
	Assistantes maternelles	36 002	0	19
	Total	190 652	2	100
Régions	Titulaires	10 417	8	75
	Non-titulaires	3 483	-2	25
	Assistantes maternelles	0	-	0
	Total	13 900	6	100
Total collectivités territoriales stricto sensu	Titulaires	908 957	2	77
	Non-titulaires	221 868	2	19
	Assistantes maternelles	50 274	0	4
	Total	1 181 099	2	100
Établissements communaux	Titulaires	65 082	5	61
	Non-titulaires	38 223	4	36
	Assistantes maternelles	4 017	-3	4
	Total	107 322	4	100
Établissements intercommunaux	Titulaires	127 460	13	75
	Non-titulaires	41 705	9	25
	Assistantes maternelles	819	18	0
	Total	169 984	12	100
Établissements départementaux	Titulaires	80 312	4	85
	Non-titulaires	13 661	4	14
	Assistantes maternelles	328	6	1
	Total	94 301	4	100
Autres Epa locaux	Titulaires	16 649	-3	81
	Non-titulaires	3 921	-7	19
	Assistantes maternelles	0	-	0
	Total	20 570	-4	100
Total Epa locaux	Titulaires	289 503	8	74
	Non-titulaires	97 510	6	25
	Assistantes maternelles	5 164	0	1
	Total	392 177	7	100
Total FPT	Titulaires	1 198 460	4	76
	Non-titulaires	319 378	3	20
	Assistantes maternelles	55 438	0	4
	Total	1 573 276	3	100

DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Source : Insee, enquête sur les collectivités territoriales.

Champ : hors bénéficiaires d'emplois aidés (CES, CEC, emplois jeunes). Emplois principaux. Métropole, Dom-Tom et St Pierre et Miquelon.

Epa : établissements publics à caractère administratif.

I Les trois fonctions publiques

I.3 Fonction publique territoriale

T 1-19 : Effectifs en équivalents temps plein de la fonction publique territoriale par type de collectivité au 31-12-2004

		2004	Évolution 2003-2004 en %	Part du statut selon la collectivité en 2004 en %
Communes	Titulaires	721 819	2	82
	Non-titulaires	143 209	3	16
	Assistantes maternelles	13 686	-1	2
	Total	878 714	2	100
Départements	Titulaires	121 930	3	68
	Non-titulaires	21 977	1	12
	Assistantes maternelles	35 925	1	20
	Total	179 833	2	100
Régions	Titulaires	9 947	8	75
	Non-titulaires	3 382	-2	25
	Assistantes maternelles	0	-	0
	Total	13 330	5	100
Total collectivités territoriales stricto sensu	Titulaires	853 697	2	80
	Non-titulaires	168 569	2	16
	Assistantes maternelles	49 610	0	5
	Total	1 071 876	2	100
Établissements communaux	Titulaires	58 535	4	65
	Non-titulaires	27 163	7	30
	Assistantes maternelles	3 898	-2	4
	Total	89 596	5	100
Établissements intercommunaux	Titulaires	119 519	13	78
	Non-titulaires	32 468	11	21
	Assistantes maternelles	775	17	1
	Total	152 762	13	100
Établissements départementaux	Titulaires	78 923	4	86
	Non-titulaires	12 002	3	13
	Assistantes maternelles	319	7	0
	Total	91 244	4	100
Autres Epa locaux	Titulaires	16 154	-2	82
	Non-titulaires	3 662	-6	18
	Assistantes maternelles	0	-	0
	Total	19 816	-3	100
Total Epa locaux	Titulaires	273 131	8	77
	Non-titulaires	75 295	7	21
	Assistantes maternelles	4 992	1	1
	Total	353 418	7	100
Total FPT	Titulaires	1 126 828	4	79
	Non-titulaires	243 864	4	17
	Assistantes maternelles	54 603	0	4
	Total	1 425 294	3	100

DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Source : Insee, enquête sur les collectivités territoriales.

Champ : hors bénéficiaires d'emplois aidés (CES, CEC, emplois jeunes). Emplois principaux. Métropole, Dom-Tom et St Pierre et Miquelon.

Epa : établissements publics à caractère administratif.

T 1-20 : Répartition des effectifs de la fonction publique territoriale par filière d'emploi au 31-12-2004

Filière	Titulaires	Non-titulaires	Total	(en %)
				% de non-titulaires dans la filière
Administrative	25,8	13,3	23,1	12,8
Technique	46,5	37,8	44,5	18,8
Culturelle	3,7	7,3	4,5	35,7
Sportive	1,1	1,6	1,2	28,4
Sociale	9,9	11,7	10,3	25,1
Médico-sociale	4,7	5,2	4,8	23,9
Médico-technique	0,2	0,2	0,2	25,4
Incendie et secours	3,8	0,4	3,0	3,0
Sécurité	1,7	0,2	1,4	2,9
Animation	2,3	17,3	5,6	67,8
Hors filière	0,1	3,6	0,9	89,1
Non déterminée	0,0	1,4	0,3	93,6
Total	100,0	100,0	100,0	22,1

DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.
 Source : Insee, enquête sur les collectivités territoriales.

Champ : Hors bénéficiaires d'emplois aidés (CES, CEC, emplois jeunes), assistantes maternelles, apprentis. Y compris emplois secondaires.

I Les trois fonctions publiques

I.4 Fonction publique hospitalière

Les personnels des hôpitaux et établissements autonomes d'hébergement pour personnes âgées s'élèvent à 992 000 personnes fin 2004 : 94 % travaillent dans les hôpitaux publics et 6 % dans les établissements autonomes pour personnes âgées. Entre 2003 et 2004, les effectifs de la FPH ont augmenté de 2,9 %. Les titulaires (764 000 personnes), constituent, avec les non-titulaires (132 000 personnes), le « personnel non médical ». Le « personnel médical » est composé des médecins (y compris les internes) : 96 000 travaillent dans les hôpitaux publics. Cette catégorie est régie par des dispositions statutaires spécifiques, différentes du statut général. Les non-titulaires, pour leur part, représentent 13,3 % du total des effectifs. Dans les hôpitaux, la proportion de ceux rémunérés sur un emploi permanent est de 54 % en 2004. Les autres sont embauchés sur des crédits de remplacement.

La fonction publique hospitalière est celle qui compte le plus de femmes. Le poids de la filière soignante, aux emplois par tradition féminins, conduit à une situation où les trois quarts des agents sont des femmes.

La filière soignante est logiquement largement majoritaire : elle représente 70 % du personnel non médical des hôpitaux. Dans cette filière, les effectifs les plus nombreux appartiennent aux corps des infirmiers (26 %), des aides soignants (24 %) et des agents de service hospitaliers (11 %). Loin derrière, deux filières occupent une proportion équivalente d'agents :

la filière technique et ouvrière et la filière administrative (12 % dans chacune). Les non-titulaires sont, un peu moins souvent que les titulaires, des personnels soignants, et un peu plus souvent administratifs ou techniques et ouvriers.

La fonction publique hospitalière a la plus forte proportion d'agents en catégorie B, mais la requalification en A de certains emplois va modifier la structure hiérarchique. Compte tenu de l'importance du cadre d'emploi d'infirmier, la structure hiérarchique de la FPH est caractérisée par la part importante de la catégorie B : 37 % (dont les trois quarts d'infirmiers) ; la catégorie C représentant 49 % des agents. La FPH, qui était la fonction publique la moins bien lotie en cadres, a fait l'objet d'importantes mesures de promotion professionnelle dans le cadre du protocole d'accord du 14 mars 2001. Ces mesures vont, à court et moyen terme, modifier la répartition par catégorie hiérarchique du personnel non médical au profit de la catégorie A.

Les décisions conduisant à la requalification en catégorie A de personnels ou de corps classés auparavant en B ont pris effet au 1er janvier 2002 et montent progressivement en charge. Au 31 décembre 2001, date à laquelle on dispose d'éléments sur la répartition par catégories (appliquée aux effectifs de 2004), on ne comptait encore que 4 % de titulaires en catégorie A. L'application de ces nouvelles mesures devrait faire passer la part des titulaires de catégorie A à 10 % environ.

III Définitions et méthodes

Pour éviter les doubles comptes dans l'addition des effectifs des trois fonctions publiques, les personnels qui appartiennent à la fonction publique hospitalière (FPH) mais qui travaillent dans des structures appartenant aux collectivités territoriales ne sont pas compris. En effet, ils sont recensés avec les personnels territoriaux : 60 000 personnes environ seraient dans ce cas, dont la moitié de titulaires. De même, les praticiens hospitalo-universitaires, rémunérés par le ministère de l'Éducation pour la part de leur activité consacrée à l'enseignement, sont décomptés,

dans ce rapport, avec les agents de l'État.

Pour l'analyse des structures de l'emploi dans la FPH, les résultats de l'enquête SPE (Statistique du personnel non médical des établissements publics de santé) sont appliqués à ceux de l'enquête SAE (Statistique annuelle des établissements de santé). Les sources actuellement disponibles n'ont pas encore permis d'actualiser finement la répartition des effectifs par catégories hiérarchiques ou par filières.

Pour plus d'informations

- « Observatoire national de la démographie des professions de santé (ONDPS), le rapport 2005, la Documentation française, 2006.
- « Les établissements d'hébergement pour personnes âgées en 2003 : activité et personnel », François Tugorès, Drees, Études et résultats, n° 379, février 2005.
- « Données sur la situation sanitaire et sociale en France en 2005 », Annexe 1 au projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2005, Drees, ministère de la Santé et des Solidarités.
- Protocole du 14 mars 2001 relatif aux filières professionnelles de la fonction publique hospitalière, informations sur les ressources humaines à l'hôpital, supplément au n° 20, DHOS, ministère de l'Emploi et de la Solidarité, mars 2001.

T 1-21 : Effectifs réels de la fonction publique hospitalière au 31-12-2004

	Rappel 2003	2004					
	Effectifs au 31-12-2003 (1)	Effectifs au 31-12-2004	% de femmes	% de titulaires	% de non-titulaires sur emplois permanents	% de non-titulaires sur crédits de remplacement	% de médecins
Hôpitaux							
Médecins (2)	94 460	95 770	40,2				100,0
Personnel non médical	813 449	837 054	79,4	86,1	7,5	6,4	
Total hôpitaux	907 909	932 824	75,4	77,3	6,7	5,7	10,3
Établissements d'hébergement pour personnes âgées (3)							
Établissements d'hébergement pour personnes âgées (3)	56 643	59 240	84,9	73,8	26,2		
Total fonction publique hospitalière	964 552	992 064	75,7	77,1	7,9	5,4	9,7

DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Sources : Drees, DHOS, Insee.

Résultats provisoires

Champ : Hors bénéficiaires d'emplois aidés (CES, CEC, emplois jeunes) ; voir T 1-7. Hors doubles comptes avec la FPE et la FPT. Métropole et Dom.

(1) Légère actualisation par rapport à la publication précédente.

(2) Y compris internes et résidents. Hors praticiens hospitalo-universitaires, recensés avec les effectifs de la fonction publique d'État.

(3) Hors agents recensés avec les effectifs de la FPT travaillant dans des établissements sans autonomie juridique ou dans des établissements sociaux. Le dénombrement des médecins n'étant pas disponible, le personnel des EHPA est entièrement classé en non-médical.

I Les trois fonctions publiques

I.4 Fonction publique hospitalière

T 1-22 : Effectifs de la fonction publique hospitalière en équivalents temps plein au 31-12-2004

	Rappel 2003	2004					
	Effectifs au 31-12-2003	Effectifs au 31-12-2004	% de femmes	% de titulaires	% de non-titulaires sur emplois permanents	% de non-titulaires sur crédits de remplacement	% de médecins
Hôpitaux							
Médecins (2)	65 063	66 761	41,4				100,0
Personnel non médical	768 486	791 877	78,7	86,6	7,0	6,3	
Total hôpitaux	833 549	858 638	75,8	79,9	6,5	5,8	7,8
Établissements d'hébergement pour personnes âgées (2)	51 221	53 570	84,9	73,8	26,2		
Total fonction publique hospitalière	884 770	912 208	76,3	79,5	7,6	5,5	7,3

DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Sources : Drees, DHOS, Insee.

Résultats provisoires

Champ : Hors bénéficiaires d'emplois aidés (CES, CEC, emplois jeunes) ; voir T 1-7. Hors doubles comptes avec la FPE et la FPT. Métropole et Dom.

(1) Y compris internes et résidents. Hors praticiens hospitalo-universitaires, recensés avec les effectifs de la fonction publique d'État.

(2) Hors agents recensés avec les effectifs de la FPT travaillant dans des établissements sans autonomie juridique ou dans des établissements sociaux. Le dénombrement des médecins n'étant pas disponible, le personnel des EHPA est entièrement classé en non-médical.

T 1-23 : Répartition des personnels non médicaux de la fonction publique hospitalière par filière d'emploi au 31-12-2003

(en %)

	Titulaires	Non-titulaires	Total	% de non-titulaires dans la filière	dont % de non-titulaires sur emploi permanent dans la filière	dont % de non-titulaires sur crédits de remplacement dans la filière
Administrative	11,0	14,9	11,5	16,9	11,0	5,9
Soignante	71,3	64,4	70,4	11,9	6,6	5,3
Sociale et socio-éducative	1,2	1,6	1,3	16,1	12,0	4,0
Médico-technique	5,1	3,5	4,9	9,3	5,2	4,1
Technique et ouvrière	11,4	15,7	11,9	17,1	11,2	5,9
Total	100,0	100,0	100,0	13,0	7,6	5,4

DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Sources : Drees et DHOS.

Champ : Hors bénéficiaires d'emplois aidés (CES, CEC, emplois jeunes), hors médecins et hors établissements d'hébergement pour personnes âgées.

I Les trois fonctions publiques

1.5 Les trois fonctions publiques par région

Les services de l'État et leurs établissements publics administratifs comptent 33 agents pour 1 000 habitants (agents civils), ceux de la fonction publique territoriale (FPT) 22 ‰, ceux de la fonction publique hospitalière (FPH) 14 ‰, soit **un total de 69 agents publics pour 1 000 personnes en France au 31 décembre 2003, hors bénéficiaires d'emplois aidés.**

Des logiques territoriales différentes sont à l'œuvre dans chacune des fonctions publiques. Les régions où l'emploi public est globalement le plus présent sont celles où au moins deux des trois fonctions publiques sont elles-mêmes très présentes. C'est le cas de l'Île-de-France, de la Corse et des Dom, où les effets d'une fonction publique de l'État et d'une fonction publique territoriale très développées se cumulent. C'est aussi le cas du Limousin et de l'Auvergne, où l'importance de la fonction publique hospitalière, associée à une FPE assez forte, tire l'emploi public au plus haut.

Au sud d'une diagonale allant des Pays de la Loire à Rhône-Alpes, les régions sont plutôt mieux pourvues en agents territoriaux, sauf cas particuliers situés au nord de la métropole tels que l'Île-de-France ou la Haute-Normandie. La Corse est la première région métropolitaine pour son nombre d'agents territoriaux par habitant : 28 ‰. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur en compte 26 ‰, le Languedoc-Roussillon 23 ‰ et Midi-Pyrénées 29 ‰.

En dehors de ces régions, seule l'Île-de-France et les quatre départements d'Outre-Mer (entre 24 ‰ et 31 ‰) sont parmi les régions les plus fortement dotées en agents territoriaux.

Au nord-est de la France, la présence de la fonction publique territoriale est très faible : 17 ‰ en Champagne-Ardenne, 16 ‰ en Alsace et en Lorraine.

À l'inverse, la fonction publique hospitalière est beaucoup moins présente au Sud qu'au Nord. C'est en Corse (13 ‰), en Languedoc-Roussillon et en Provence - Alpe - Côte d'Azur (12 ‰ dans ces deux cas) que le taux d'administration hospitalière est le plus faible. En Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées et en Aquitaine, le taux est compris entre 13 ‰ et 14 ‰. Dans ces régions, l'offre de soins est plutôt fournie par le secteur privé. Mis à part le Nord - Pas-de-Calais, la Haute-Normandie et, fait remarquable, l'Île-de-France, les autres

régions sont relativement mieux pourvues en agents publics hospitaliers. Le Limousin et l'Auvergne, caractérisées par un déclin démographique continu jusqu'à ces dernières années, sont les deux régions françaises les mieux dotées en agents de la fonction publique hospitalière : 22 agents pour 1 000 habitants en Limousin et 17 ‰ en Auvergne.

La localisation des agents de l'État, pour sa part, s'inscrit plus particulièrement le long d'une ligne Nord-Est/Sud-Ouest correspondant aux régions où la densité (de la France continentale) est la plus faible. Les régions du continent les mieux dotées en agents de l'État sont en effet (outre l'Île-de-France qui constitue un cas tout à fait particulier) la Champagne-Ardenne, la Lorraine, la Bourgogne, l'Auvergne, le Limousin et Midi-Pyrénées (entre 34 et 31 pour 1 000 habitants). **La densité de population, associée au caractère rural et à un réseau routier difficile, joue un rôle primordial dans le maillage du territoire par l'emploi public.** La Corse, qui ajoute sa situation d'insularité à toutes ces caractéristiques, est la région de France la plus pourvue en agents de l'État (40 ‰) après la région capitale. La Corse est une région montagnarde dont la densité de population est la plus faible de France. Dans les régions les moins denses, les économies d'échelle ne sont guère possibles et justifient un nombre d'agents publics par habitant plus important qu'ailleurs afin d'assurer, de fait, l'égalité de traitement entre citoyens.

La fonction métropolitaine de la région Île-de-France s'affirme par l'importance de l'emploi public : 44 agents de l'État pour 1000 habitants (moyenne nationale 33 ‰), 28 agents de la fonction publique territoriale (moyenne nationale 22 ‰) et 90 agents des trois fonctions publiques (moyenne nationale 69 ‰). L'administration centrale de l'État, presque totalement située dans cette région, contribue pourtant faiblement à la place de l'emploi public. L'offre importante de services publics en Île-de-France est plutôt liée aux caractéristiques démographiques et sociologiques de la population et à la dimension de pôle national et international de la région. Cette offre se manifeste en particulier par des effectifs importants dans les services déconcentrés des ministères mais aussi par une forte présence de l'administration territoriale.

III Définitions et méthodes

Dans le cadre de l'Observatoire de l'emploi public, des travaux sur la localisation de l'emploi public par région ont été réalisés. Ils étendent au niveau local, avec une problématique et une méthodologie homogènes, des travaux de mesure des effectifs jusque-là réalisés à l'échelon national.

Taux d'administration d'une région : part des agents (ici en effectifs convertis à temps plein) de la FPE (ou de la FPT, de la FPH, des trois FP) par rapport à la population totale de la région.

Pour plus d'informations

- « L'emploi public en région », Annie Brenot-Ouldali, Données sociales, La société Française, Insee-Références, édition 2006.
- « La fonction publique plus présente en Île-de-France qu'en province », Stéphane Boucher et Annie Brenot-Ouldali, Point stat., n° 9, ministère de la Fonction publique et de la Réforme de l'État, 2005.
- « L'Observatoire de l'emploi public », Rapport annuel 2004-2005, La documentation française, mars 2006.

I Les trois fonctions publiques

I.5 Les trois fonctions publiques par région

T 1-24 : Effectifs des trois fonctions publiques par région et par département au 31-12-2003 (1^{ère} partie)

	Fonction publique de l'État, agents civils	Fonction publique territoriale	Fonction publique hospitalière	Total 3 fonctions publiques, agents civils	Militaires (1)	Total 3 fonctions publiques, y c militaires (1)
Alsace	59 081	32 168	31 124	122 373	9 174	131 547
Bas-Rhin	38 447	19 691	17 331	75 469		
Haut-Rhin	20 634	12 477	13 793	46 904		
Aquitaine	100 037	74 643	43 128	217 808	18 897	236 705
Dordogne	11 004	10 286	5 982	27 272		
Gironde	53 458	34 090	20 872	108 420		
Landes	9 380	9 688	4 251	23 319		
Lot-et-Garonne	8 547	6 343	4 730	19 620		
Pyrénées-Atlantiques	17 648	14 236	7 293	39 177		
Auvergne	47 033	30 860	24 852	102 745	5 168	107 913
Allier	10 028	8 282	7 791	26 101		
Cantal	4 909	3 450	2 981	11 340		
Haute-Loire	5 325	3 883	2 961	12 169		
Puy-de-Dôme	26 771	15 245	11 119	53 135		
Basse-Normandie	46 689	32 748	26 680	106 117	4 462	110 579
Calvados	22 761	15 709	13 442	51 912		
Manche	16 116	10 925	7 500	34 541		
Orne	7 812	6 114	5 738	19 664		
Bourgogne	54 198	35 094	29 681	118 973	7 352	126 325
Côte-d'Or	21 896	11 480	10 064	43 440		
Nièvre	7 032	5 155	4 538	16 725		
Saône-et-Loire	15 574	11 692	8 779	36 045		
Yonne	9 696	6 767	6 300	22 763		
Bretagne	94 432	67 760	49 900	212 092	25 753	237 845
Côtes-d'Armor	13 567	14 395	7 570	35 532		
Finistère	28 200	17 996	16 094	62 290		
Ille-et-Vilaine	35 355	20 669	15 188	71 212		
Morbihan	17 310	14 700	11 048	43 058		
Centre	76 434	56 378	40 727	173 539	16 820	190 359
Cher	10 243	6 995	5 893	23 131		
Eure-et-Loir	10 884	8 880	6 606	26 370		
Indre	7 650	5 241	3 200	16 091		
Indre-et-Loire	17 254	12 883	11 076	41 213		
Loiret	21 510	14 927	8 847	45 284		
Loir-et-Cher	8 893	7 452	5 105	21 450		
Champagne-Ardenne	47 681	25 349	24 226	97 256	12 916	110 172
Ardennes	9 477	5 875	5 065	20 417		
Aube	9 489	5 741	4 166	19 396		
Haute-Marne	6 720	3 794	3 880	14 394		
Marne	21 995	9 939	11 115	43 049		

T 1-24 : Effectifs des trois fonctions publiques par région et par département au 31-12-2003 (2^{ème} partie)

	Fonction publique de l'État, agents civils	Fonction publique territoriale	Fonction publique hospitalière	Total 3 fonctions publiques, agents civils	Militaires (1)	Total 3 fonctions publiques, y c militaires (1)
Corse	11 573	8 108	3 772	23 453	1 732	25 185
Corse-du-Sud	5 650	4 422	2 291	12 363		
Haute-Corse	5 923	3 686	1 481	11 090		
Franche-Comté	39 208	24 391	19 801	83 400	7 975	91 375
Doubs	19 589	11 188	8 229	39 006		
Haute-Saône	6 836	4 117	2 475	13 428		
Jura	7 936	5 336	4 848	18 120		
Territoire de Belfort	4 847	3 750	4 249	12 846		
Haute-Normandie	56 661	44 281	26 994	127 936	3 400	131 336
Eure	15 001	12 169	5 473	32 643		
Seine-Maritime	41 660	32 112	21 521	95 293		
Île-de-France	526 367	341 314	175 965	1 043 646	42 119	1 085 765
Essonne	41 475	31 449	11 200	84 124		
Hauts-de-Seine	47 572	45 023	6 357	98 952		
Paris	215 607	85 611	96 479	397 697		
Seine-et-Marne	38 946	30 803	12 159	81 908		
Seine-Saint-Denis	50 427	46 660	12 320	109 407		
Val-de-Marne	49 314	40 541	10 201	100 056		
Val-d'Oise	33 262	27 556	12 922	73 740		
Yvelines	49 764	33 671	14 327	97 762		
Languedoc-Roussillon	77 294	63 107	33 362	173 763	13 872	187 635
Aude	9 137	9 445	3 679	22 261		
Gard	17 671	14 809	8 483	40 963		
Hérault	35 027	26 611	15 198	76 836		
Lozère	3 091	1 522	1 633	6 246		
Pyrénées-Orientales	12 368	10 720	4 369	27 457		
Limousin	26 216	18 252	16 699	61 167	3 379	64 546
Corrèze	7 632	5 935	4 667	18 234		
Creuse	4 565	2 872	2 654	10 091		
Haute-Vienne	14 019	9 445	9 378	32 842		
Lorraine	84 029	42 447	36 956	163 432	24 085	187 517
Meurthe-et-Moselle	30 739	14 084	15 045	59 868		
Meuse	6 842	3 730	3 629	14 201		
Moselle	35 013	17 407	11 238	63 658		
Vosges	11 435	7 226	7 044	25 705		
Midi-Pyrénées	95 237	65 910	39 642	200 789	13 276	214 065
Ariège	4 542	3 681	2 554	10 777		
Aveyron	6 890	5 490	4 471	16 851		
Gers	5 036	4 462	2 934	12 432		
Haute-Garonne	50 469	30 484	15 000	95 953		
Hautes-Pyrénées	7 613	4 930	5 243	17 786		
Lot	5 183	3 754	2 256	11 193		
Tarn	9 180	8 199	4 146	21 525		
Tarn-et-Garonne	6 324	4 910	3 038	14 272		

I Les trois fonctions publiques

I.5 Les trois fonctions publiques par région

T 1-24 : Effectifs des trois fonctions publiques par région et par département au 31-12-2003 (3^{ème} partie)

	Fonction publique de l'État, agents civils	Fonction publique territoriale	Fonction publique hospitalière	Total 3 fonctions publiques, agents civils	Militaires (1)	Total 3 fonctions publiques, y c militaires (1)
Nord-Pas-de-Calais	126 167	90 192	57 705	274 064	7 070	281 134
Nord	84 029	60 275	41 548	185 852		
Pas-de-Calais	42 138	29 917	16 157	88 212		
Pays de la Loire	86 715	73 270	52 456	212 441	10 043	222 484
Loire-Atlantique	37 672	29 112	16 714	83 498		
Maine-et-Loire	18 588	14 871	12 553	46 012		
Mayenne	6 579	6 539	5 701	18 819		
Sarthe	14 263	11 393	9 427	35 083		
Vendée	9 613	11 355	8 061	29 029		
Picardie	56 083	37 336	31 644	125 063	8 948	134 011
Aisne	15 640	11 523	9 715	36 878		
Oise	21 237	13 547	10 666	45 450		
Somme	19 206	12 266	11 263	42 735		
Poitou-Charentes	53 300	42 154	27 068	122 522	11 797	134 319
Charente	10 246	7 986	4 971	23 203		
Charente-Maritime	17 364	14 288	8 464	40 116		
Deux-Sèvres	8 674	9 355	5 671	23 700		
Vienne	17 016	10 525	7 962	35 503		
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	158 431	132 513	63 136	354 080	42 639	396 719
Alpes-de-Haute-Provence	4 815	4 197	2 515	11 527		
Alpes-Maritimes	30 739	32 636	13 530	76 905		
Bouches-du-Rhône	69 109	53 077	26 135	148 321		
Hautes-Alpes	4 768	3 627	3 181	11 576		
Var	34 081	25 351	9 531	68 963		
Vaucluse	14 919	13 625	8 244	36 788		
Rhône-Alpes	182 625	132 413	89 233	404 271	18 879	423 150
Ain	13 327	8 405	5 681	27 413		
Ardèche	6 623	5 730	4 215	16 568		
Drôme	11 855	9 775	6 154	27 784		
Haute-Savoie	16 144	15 587	7 958	39 689		
Isère	38 251	28 507	16 341	83 099		
Loire	19 188	14 332	14 233	47 753		
Rhône	64 165	38 797	28 327	131 289		
Savoie	13 072	11 280	6 324	30 676		
Total Métropole	2 105 491	1 470 688	944 751	4 520 930	309 756	4 830 686
Dom	66 987	51 221	19 801	138 009	5 789	143 798
Guadeloupe	16 714	13 384	5 145	35 243		
Guyane	8 320	5 030	1 234	14 584		
Martinique	15 196	12 976	7 108	35 280		
Réunion	26 757	19 831	6 314	52 902		
Total Métropole + Dom	2 172 478	1 521 909	964 552	4 658 939	315 545	4 974 484
Autres collectivités	14 585	234		14 819	3 671	18 490
Étranger	29 955			29 955	6 981	36 936
Total	2 217 018	1 522 143	964 552	4 703 713	326 197	5 029 910

DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Sources : Insee, Drees, DHOS.

Champ : Hors emplois aidés (CES, CEC, emplois jeunes). Emplois principaux.

FPE : y compris Epa nationaux. Les militaires ne sont pas ventilés par département. FPT : y compris Epa locaux, y compris assistantes maternelles. FPH : y compris médecins et non-titulaires sur crédits de remplacement.

(1) L'information sur les militaires n'est pas diffusable par département. Les quelques militaires rémunérés par des ministères civils sont groupés avec ceux de la Défense.

T 1-25 : Effectifs en équivalents temps plein des trois fonctions publiques par région et par département au 31-12-2003 (1^{ère} partie)

	Fonction publique de l'État, agents civils	Fonction publique territoriale	Fonction publique hospitalière	Total 3 fonctions publiques, agents civils	Militaires (1)	Total 3 fonctions publiques, y c militaires (1)
Alsace	54 231	29 443	27 861	111 534	9 174	120 708
Bas-Rhin	35 202	18 206	15 481	68 890		
Haut-Rhin	19 029	11 236	12 379	42 644		
Aquitaine	93 017	67 631	40 168	200 816	18 897	219 713
Dordogne	10 370	8 955	5 647	24 973		
Gironde	49 443	31 790	19 383	100 617		
Landes	8 819	8 654	3 996	21 469		
Lot-et-Garonne	7 987	5 828	4 439	18 254		
Pyrénées-Atlantiques	16 398	12 403	6 702	35 503		
Auvergne	43 642	27 833	22 890	94 365	5 168	99 533
Allier	9 444	7 541	7 375	24 360		
Cantal	4 557	3 117	2 802	10 476		
Haute-Loire	4 869	3 420	2 565	10 854		
Puy-de-Dôme	24 773	13 755	10 148	48 676		
Basse-Normandie	43 357	28 461	24 726	96 544	4 462	101 006
Calvados	20 868	13 668	12 346	46 882		
Manche	15 146	9 609	7 004	31 758		
Orne	7 344	5 184	5 377	17 904		
Bourgogne	50 276	31 302	27 483	109 062	7 352	116 414
Côte-d'Or	20 141	10 198	9 235	39 575		
Nièvre	6 630	4 775	4 299	15 704		
Saône-et-Loire	14 383	10 208	8 029	32 620		
Yonne	9 122	6 121	5 919	21 162		
Bretagne	87 025	59 875	45 469	192 369	25 753	218 122
Côtes-d'Armor	12 526	12 880	6 945	32 352		
Finistère	26 166	16 178	14 568	56 913		
Ille-et-Vilaine	32 143	17 875	13 674	63 693		
Morbihan	16 189	12 941	10 282	39 412		
Centre	71 428	50 791	37 775	159 994	16 820	176 814
Cher	9 547	6 378	5 552	21 477		
Eure-et-Loir	10 287	7 936	6 164	24 386		
Indre	7 238	4 744	3 018	15 000		
Indre-et-Loire	15 926	11 589	10 001	37 516		
Loiret	20 135	13 544	8 251	41 930		
Loir-et-Cher	8 295	6 600	4 789	19 685		
Champagne-Ardenne	44 484	23 136	22 345	89 964	12 916	102 880
Ardennes	8 912	5 216	4 702	18 831		
Aube	8 830	5 322	3 890	18 042		
Haute-Marne	6 316	3 448	3 583	13 348		
Marne	20 426	9 149	10 169	39 744		

I Les trois fonctions publiques

I.5 Les trois fonctions publiques par région

T 1-25 : Effectifs en équivalents temps plein des trois fonctions publiques par région et par département au 31-12-2003 (2^{ème} partie)

	Fonction publique de l'État, agents civils	Fonction publique territoriale	Fonction publique hospitalière	Total 3 fonctions publiques, agents civils	Militaires (1)	Total 3 fonctions publiques, y c militaires (1)
Corse	11 028	7 678	3 586	22 292	1 732	24 024
Corse-du-Sud	5 415	4 187	2 201	11 804		
Haute-Corse	5 613	3 491	1 385	10 488		
Franche-Comté	35 942	21 240	17 830	75 012	7 975	82 987
Doubs	17 875	9 768	7 326	34 969		
Haute-Saône	6 325	3 453	2 272	12 051		
Jura	7 275	4 654	4 410	16 339		
Territoire de Belfort	4 466	3 365	3 822	11 653		
Haute-Normandie	53 173	39 009	24 846	117 028	3 400	120 428
Eure	14 158	10 421	5 148	29 727		
Seine-Maritime	39 015	28 588	19 697	87 300		
Île-de-France	492 813	314 557	162 475	969 845	42 119	1 011 964
Essonne	38 205	29 060	10 366	77 631		
Hauts-de-Seine	44 614	41 013	5 811	91 438		
Paris	201 484	78 396	88 873	368 753		
Seine-et-Marne	36 510	28 207	11 221	75 938		
Seine-Saint-Denis	47 919	43 715	11 521	103 156		
Val-de-Marne	46 203	37 899	9 338	93 439		
Val-d'Oise	31 202	25 601	12 150	68 953		
Yvelines	46 676	30 668	13 195	90 538		
Languedoc-Roussillon	71 357	56 211	30 151	157 719	13 872	171 591
Aude	8 519	8 049	3 334	19 902		
Gard	16 412	13 448	7 778	37 638		
Hérault	32 126	23 419	13 563	69 109		
Lozère	2 832	1 376	1 493	5 701		
Pyrénées-Orientales	11 468	9 919	3 983	25 369		
Limousin	24 416	16 434	15 637	56 487	3 379	59 866
Corrèze	7 139	5 413	4 347	16 899		
Creuse	4 298	2 523	2 535	9 356		
Haute-Vienne	12 979	8 498	8 755	30 232		
Lorraine	78 040	38 286	33 987	150 313	24 085	174 398
Meurthe-et-Moselle	28 242	12 726	13 710	54 678		
Meuse	6 413	3 246	3 392	13 051		
Moselle	32 738	15 689	10 342	58 768		
Vosges	10 647	6 626	6 543	23 816		
Midi-Pyrénées	87 554	59 551	36 128	183 233	13 276	196 509
Ariège	4 201	3 340	2 353	9 894		
Aveyron	6 376	4 913	4 110	15 399		
Gers	4 652	3 884	2 729	11 265		
Haute-Garonne	46 253	27 637	13 393	87 283		
Hauts-Pyrénées	6 955	4 534	4 891	16 380		
Lot	4 767	3 249	2 053	10 069		
Tarn	8 424	7 513	3 769	19 707		
Tarn-et-Garonne	5 925	4 481	2 829	13 235		

Les trois fonctions publiques I

Les trois fonctions publiques par région 1.5

T 1-25 : Effectifs en équivalents temps plein des trois fonctions publiques par région et par département au 31-12-2003 (3^{ème} partie)

	Fonction publique de l'État, agents civils	Fonction publique territoriale	Fonction publique hospitalière	Total 3 fonctions publiques, agents civils	Militaires (1)	Total 3 fonctions publiques, y c militaires (1)
Nord-Pas-de-Calais	117 568	82 260	53 246	253 073	7 070	260 143
Nord	78 065	54 945	38 208	171 217		
Pas-de-Calais	39 503	27 315	15 038	81 856		
Pays de la Loire	79 586	64 819	47 295	191 700	10 043	201 743
Loire-Atlantique	34 187	25 730	14 801	74 717		
Maine-et-Loire	17 108	12 963	11 295	41 366		
Mayenne	6 106	5 798	5 220	17 125		
Sarthe	13 317	10 206	8 651	32 174		
Vendée	8 868	10 122	7 328	26 317		
Picardie	52 652	32 970	29 541	115 163	8 948	124 111
Aisne	14 776	10 007	9 039	33 822		
Oise	19 900	12 143	10 062	42 105		
Somme	17 976	10 820	10 440	39 236		
Poitou-Charentes	49 495	37 067	25 154	111 716	11 797	123 513
Charente	9 632	7 107	4 650	21 389		
Charente-Maritime	16 277	12 692	7 923	36 892		
Deux-Sèvres	8 053	7 917	5 205	21 175		
Vienne	15 533	9 350	7 377	32 260		
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	147 615	123 736	56 939	328 290	42 639	370 929
Alpes-de-Haute-Provence	4 438	3 678	2 285	10 401		
Alpes-Maritimes	28 631	30 741	12 348	71 721		
Bouches-du-Rhône	64 263	49 988	23 356	137 607		
Hautes-Alpes	4 397	3 123	2 875	10 394		
Var	32 098	23 605	8 664	64 366		
Vaucluse	13 788	12 601	7 411	33 800		
Rhône-Alpes	166 784	117 867	79 987	364 638	18 879	383 517
Ain	12 306	7 418	5 210	24 935		
Ardèche	6 049	4 990	3 794	14 833		
Drôme	10 884	8 617	5 471	24 972		
Haute-Savoie	14 742	13 854	7 027	35 623		
Isère	34 487	24 970	14 458	73 915		
Loire	17 549	13 095	12 740	43 384		
Rhône	58 893	35 154	25 692	119 738		
Savoie	11 875	9 768	5 595	27 239		
Total Métropole	1 955 482	1 330 157	865 518	4 151 157	309 756	4 460 913
Dom	64 136	47 454	19 252	130 842	5 789	136 631
Guadeloupe	15 936	12 138	5 019	33 093		
Guyane	8 079	4 892	1 214	14 185		
Martinique	14 623	12 033	6 874	33 530		
Réunion	25 499	18 391	6 145	50 035		
Total Métropole + Dom	2 019 618	1 377 611	884 770	4 282 000	315 545	4 597 545
Autres collectivités	14 148	234		14 382	3 671	18 053
Étranger	28 829			28 829	6 981	35 810
Total	2 062 595	1 377 845	884 770	4 325 210	326 197	4 651 407

DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Sources : Insee, Drees, DHOS.

Champ : Hors emplois aidés (OES, CEC, emplois jeunes). Emplois principaux.

FPE : y compris Epa nationaux. Les militaires ne sont pas ventilés par département. FPT : y compris Epa locaux, y compris assistantes maternelles. FPH : y compris médecins et non-titulaires sur crédits de remplacement.

(1) L'information sur les militaires n'est pas diffusable par département. Les quelques militaires rémunérés par des ministères civils sont groupés avec ceux de la Défense.

I Les trois fonctions publiques

I.5 Les trois fonctions publiques par région

T 1-26 : Taux d'administration par région et par département au 31-12-2003 (1^{ère} partie)

	(en %)				
	Fonction publique de l'État, agents civils	Fonction publique territoriale	Fonction publique hospitalière	Total 3 fonctions publiques, agents civils	Total 3 fonctions publiques, y c militaires (1)
Alsace	30,2	16,4	15,5	62,2	67,3
Bas-Rhin	33,1	17,1	14,6	64,8	
Haut-Rhin	26,0	15,4	16,9	58,4	
Aquitaine	30,6	22,2	13,2	66,0	72,2
Dordogne	26,1	22,5	14,2	62,8	
Gironde	36,4	23,4	14,3	74,0	
Landes	25,4	24,9	11,5	61,8	
Lot-et-Garonne	25,4	18,5	14,1	58,0	
Pyrénées-Atlantiques	26,2	19,8	10,7	56,8	
Auvergne	32,9	21,0	17,3	71,1	75,0
Allier	27,4	21,9	21,4	70,8	
Cantal	30,6	20,9	18,8	70,4	
Haute-Loire	22,5	15,8	11,8	50,1	
Puy-de-Dôme	40,2	22,3	16,5	78,9	
Basse-Normandie	30,1	19,7	17,1	67,0	70,1
Calvados	31,5	20,6	18,6	70,7	
Manche	31,2	19,8	14,4	65,3	
Orne	25,1	17,7	18,4	61,3	
Bourgogne	31,0	19,3	16,9	67,2	71,7
Côte-d'Or	39,1	19,8	17,9	76,9	
Nièvre	29,8	21,5	19,3	70,7	
Saône-et-Loire	26,2	18,6	14,6	59,5	
Yonne	27,0	18,1	17,5	62,6	
Bretagne	28,8	19,8	15,1	63,7	72,2
Côtes-d'Armor	22,3	23,0	12,4	57,7	
Finistère	29,9	18,5	16,7	65,1	
Ille-et-Vilaine	35,4	19,7	15,1	70,1	
Morbihan	23,9	19,1	15,2	58,2	
Centre	28,8	20,5	15,2	64,5	71,2
Cher	30,5	20,4	17,7	68,6	
Eure-et-Loir	24,8	19,1	14,9	58,8	
Indre	31,3	20,5	13,0	64,8	
Indre-et-Loire	28,0	20,4	17,6	66,1	
Loiret	31,8	21,4	13,0	66,1	
Loir-et-Cher	25,9	20,6	14,9	61,4	
Champagne-Ardenne	33,3	17,3	16,7	67,3	77,0
Ardennes	30,9	18,1	16,3	65,3	
Aube	30,0	18,1	13,2	61,4	
Haute-Marne	33,3	18,2	18,9	70,4	
Marne	36,2	16,2	18,0	70,5	

Les trois fonctions publiques I

Les trois fonctions publiques par région I.5

T 1-26 : Taux d'administration par région et par département au 31-12-2003 (2^{ème} partie)

	Fonction publique de l'Etat, agents civils	Fonction publique territoriale	Fonction publique hospitalière	Total 3 fonctions publiques, agents civils	Total 3 fonctions publiques, y c militaires (1)
Corse	40,4	28,1	13,1	81,6	88,0
Corse-du-Sud	43,5	33,6	17,7	94,7	
Haute-Corse	37,8	23,5	9,3	70,7	
Franche-Comté	31,6	18,6	15,7	65,9	72,9
Doubs	35,1	19,2	14,4	68,6	
Haute-Saône	27,0	14,7	9,7	51,4	
Jura	28,6	18,3	17,3	64,1	
Territoire de Belfort	31,9	24,0	27,3	83,1	
Haute-Normandie	29,5	21,6	13,8	64,9	66,8
Eure	25,4	18,7	9,2	53,4	
Seine-Maritime	31,3	23,0	15,8	70,1	
Île-de-France	43,6	27,9	14,4	85,9	89,6
Essonne	32,6	24,8	8,8	66,2	
Hauts-de-Seine	29,9	27,4	3,9	61,2	
Paris	93,1	36,2	41,1	170,4	
Seine-et-Marne	29,1	22,4	8,9	60,4	
Seine-Saint-Denis	33,8	30,9	8,1	72,8	
Val-de-Marne	36,7	30,1	7,4	74,2	
Val-d'Oise	27,4	22,5	10,7	60,5	
Yvelines	33,6	22,1	9,5	65,1	
Languedoc-Roussillon	29,0	22,8	12,2	64,0	69,7
Aude	25,9	24,4	10,1	60,4	
Gard	24,7	20,2	11,7	56,6	
Hérault	33,1	24,1	14,0	71,1	
Lozère	37,5	18,2	19,8	75,5	
Pyrénées-Orientales	27,2	23,6	9,5	60,2	
Limousin	33,8	22,8	21,7	78,3	83,0
Corrèze	30,2	22,9	18,4	71,4	
Creuse	34,6	20,3	20,4	75,3	
Haute-Vienne	36,0	23,6	24,3	83,8	
Lorraine	33,5	16,4	14,6	64,5	74,8
Meurthe-et-Moselle	39,1	17,6	19,0	75,7	
Meuse	33,3	16,8	17,6	67,7	
Moselle	31,7	15,2	10,0	56,9	
Vosges	27,8	17,3	17,1	62,3	
Midi-Pyrénées	32,4	22,0	13,4	67,8	72,8
Ariège	29,5	23,4	16,5	69,5	
Aveyron	23,4	18,1	15,1	56,6	
Gers	26,1	21,8	15,3	63,2	
Haute-Garonne	40,8	24,4	11,8	76,9	
Hautes-Pyrénées	30,5	19,9	21,4	71,8	
Lot	28,5	19,4	12,3	60,1	
Tarn	23,5	21,0	10,5	55,1	
Tarn-et-Garonne	27,0	20,4	12,9	60,3	

I Les trois fonctions publiques

I.5 Les trois fonctions publiques par région

T 1-26 : Taux d'administration par région et par département au 31-12-2003 (3^{ème} partie)

	(en %)				
	Fonction publique de l'Etat, agents civils	Fonction publique territoriale	Fonction publique hospitalière	Total 3 fonctions publiques, agents civils	Total 3 fonctions publiques, y c militaires (1)
Nord-Pas-de-Calais	29,2	20,4	13,2	62,8	64,6
Nord	30,3	21,3	14,8	66,4	
Pas-de-Calais	27,2	18,8	10,4	56,4	
Pays de la Loire	23,7	19,3	14,1	57,1	60,1
Loire-Atlantique	28,7	21,6	12,4	62,7	
Maine-et-Loire	22,7	17,2	15,0	55,0	
Mayenne	20,8	19,8	17,8	58,4	
Sarthe	24,5	18,8	15,9	59,3	
Vendée	15,4	17,5	12,7	45,6	
Picardie	28,1	17,6	15,8	61,4	66,2
Aisne	27,6	18,7	16,9	63,1	
Oise	25,5	15,6	12,9	54,0	
Somme	32,2	19,4	18,7	70,2	
Poitou-Charentes	29,3	21,9	14,9	66,0	73,0
Charente	28,0	20,6	13,5	62,1	
Charente-Maritime	27,7	21,6	13,5	62,8	
Deux-Sèvres	22,9	22,5	14,8	60,2	
Vienne	38,1	22,9	18,1	79,1	
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	31,4	26,3	12,1	69,8	78,9
Alpes-de-Haute-Provence	30,5	25,3	15,7	71,5	
Alpes-Maritimes	27,1	29,1	11,7	67,9	
Bouches-du-Rhône	34,0	26,4	12,3	72,7	
Hautes-Alpes	34,4	24,4	22,5	81,3	
Var	33,5	24,6	9,0	67,2	
Vaucluse	26,4	24,2	14,2	64,8	
Rhône-Alpes	28,3	20,0	13,6	61,8	65,0
Ain	22,5	13,6	9,5	45,6	
Ardèche	20,3	16,7	12,7	49,7	
Drôme	23,8	18,8	12,0	54,5	
Haute-Savoie	21,8	20,5	10,4	52,7	
Isère	30,1	21,8	12,6	64,5	
Loire	24,0	17,9	17,4	59,3	
Rhône	35,8	21,4	15,6	72,7	
Savoie	30,3	24,9	14,3	69,4	
Total Métropole	32,4	22,0	14,3	68,8	73,9
Dom	35,8	26,5	10,8	73,1	76,3
Guadeloupe	35,6	27,1	11,2	73,9	
Guyane	43,9	26,6	6,6	77,1	
Martinique	37,0	30,5	17,4	84,9	
Réunion	33,4	24,1	8,1	65,6	
Total Métropole + Dom	32,5	22,2	14,2	68,9	74,0

DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

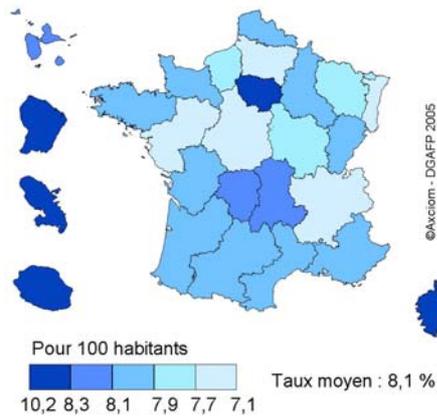
Sources : Insee, Drees, DHOS.

Champ : Hors emplois aidés (CES, CEC, emplois jeunes). Emplois principaux.

FPE : y compris Epa nationaux. Les militaires ne sont pas ventilés par département. FPT : y compris Epa locaux, y compris assistantes maternelles. FPH : y compris médecins et non-titulaires sur crédits de remplacement. Note : taux d'administration calculés à partir des effectifs en équivalents temps plein.

(1) L'information sur les militaires n'est pas diffusable par département. Les quelques militaires rémunérés par des ministères civils sont groupés avec ceux de la Défense.

Figure 1-1 : Taux d'administration des trois fonctions publiques

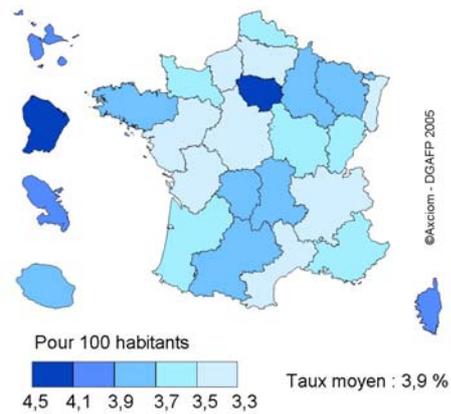


Emploi public y compris enseignement privé sous contrat et bénéficiaires d'emplois aidés, hors militaires.

DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Sources : Insee, Drees, DHOS.

Figure 1-2 : Taux d'administration de la fonction publique de l'État

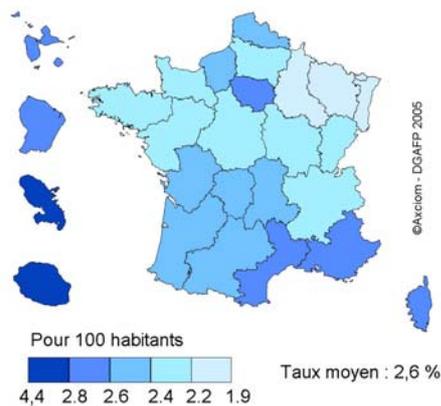


FPE y compris enseignement privé sous contrat et bénéficiaires d'emplois aidés, hors militaires.

DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Source : Insee.

Figure 1-3 : Taux d'administration de la fonction publique territoriale

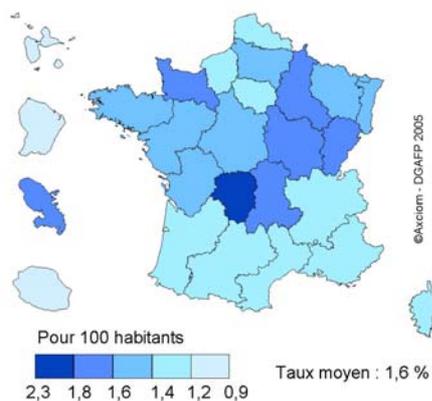


FPT y compris bénéficiaires d'emplois aidés.

DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Source : Insee.

Figure 1-4 : Taux d'administration de la fonction publique hospitalière



FPH y compris bénéficiaires d'emplois aidés.

DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Sources : Insee, Drees, DHOS.

I Les trois fonctions publiques

I.6 Séries longues

Les séries sur l'emploi public présentées dans cette partie du rapport débutent en 1984. À cette date, les sources n'incluaient pas les non-titulaires de la fonction publique hospitalière rémunérés sur crédits de remplacement (NCR), sources disponibles depuis 1994. Les tableaux relatifs à la période 1984-2004 ont donc exclu ce type d'agents (53 400 personnes en 2004). Cet effet fait varier de moins d'un point la part de l'emploi public dans l'emploi total, qui passe de 20 % sans ces non-titulaires des hôpitaux à 21 % avec eux en 2004 (hors bénéficiaires d'emplois aidés). De même, l'emploi dans les trois fonctions publiques passe de 5,037 millions hors NCR à 5,090 millions en 2004 avec. Sur la période 1994-2004, les niveaux d'emplois sont indiqués avec et sans les NCR pour faciliter les comparaisons. Entre 1984 et 2004, l'emploi public a augmenté de 22 %. Dans le même temps, l'emploi total augmentait de 16 %. La croissance de l'emploi public repose sur celle de la fonction publique territoriale (FPT). La FPT enregistre la plus forte progression des effectifs (+ 43 %), suivie de la fonction publique hospitalière (FPH) (+ 26 %) et enfin de la fonction publique d'État (FPE) (+ 11 %).

Alors que la FPT représente 31 % de l'emploi public en 2004, elle a absorbé à elle seule 55 % des emplois publics créés entre 1984 et 2004. La forte croissance de la FPT est une tendance longue amorcée dès les années 1960. Les communes, avec 62 % du total des agents au 31 décembre 2004 (839 000

personnes), restent les premiers employeurs, mais leur part dans l'emploi territorial total a baissé depuis 1984. La part occupée par les départements a elle aussi baissé. Ce mouvement s'est effectué au profit des établissements publics communaux, intercommunaux et départementaux, mais aussi des régions. Érigées en collectivités territoriales en 1986 seulement, les régions représentent une faible part de l'emploi total (0,6 % en 2003), mais connaissent une montée en puissance de leurs effectifs, multipliés par trois depuis 1984.

La fonction publique hospitalière a connu un développement de ses effectifs plus conforme à sa part dans l'emploi public. Elle en constitue 19 % en 2004 et a absorbé 16 % du total des emplois créés dans les trois fonctions publiques depuis 1984.

La fonction publique de l'État, enfin, a été la moins créatrice d'emplois entre 1984 et 2004. Pour la première fois en 2004, elle enregistre même une baisse de ses effectifs de 19 000 personnes. Cette fonction publique n'a prélevé que 29 % des nouveaux emplois de la période, alors que ce versant de la fonction publique en représente 50 % en 2004. Les établissements publics nationaux ont particulièrement bénéficié des emplois créés. En effet, entre 1984 et 2004, le transfert de missions de l'État à ses établissements publics administratifs a conduit à accroître leurs effectifs de 70 %, alors qu'ils ne représentent que 9 % des effectifs de la fonction publique de l'État en 2004.

Pour plus d'informations

- « L'emploi public est tiré par la fonction publique territoriale », Philippe Raynaud, Économie et Statistique, n° 369-370, 2003, Insee.

T 1-27 : Effectifs de la fonction publique de l'État, territoriale et hospitalière entre le 31-12-1984 et le 31-12-2004

	Fonction publique de l'État			Fonction publique territoriale			Fonction publique hospitalière (FPH) hors NTCR (2)	FPE+FPT +FPH (2)	Emploi total (en milliers) (3)	% emploi public dans l'emploi total
	Ministères (1)	Epa nationaux à recrutement de droit public	Fonction publique de l'État (FPE)	Collectivités territoriales	Epa locaux	Fonction publique territoriale (FPT)				
1984	2 146 456	131 506	2 277 962	913 823	189 825	1 103 648	747 500	4 129 110	21 339	19
1986	2 148 786	138 672	2 287 458	926 826	194 557	1 121 383	756 201	4 165 042	21 499	19
1988	2 157 952	139 627	2 297 579	926 590	193 066	1 119 656	768 266	4 185 500	21 908	19
1990	2 166 915	140 901	2 307 816	963 224	203 140	1 166 364	783 473	4 257 653	22 371	19
1992	2 182 464	146 768	2 329 232	982 263	219 455	1 201 718	799 448	4 330 398	22 088	20
1994	2 202 503	163 818	2 366 321	1 003 556	228 193	1 231 749	812 177	4 410 246	22 091	20
1996	2 230 172	171 619	2 401 791	1 023 049	239 312	1 262 361	825 710	4 489 862	22 301	20
1998	2 254 822	185 119	2 439 941	1 055 364	251 881	1 307 245	836 624	4 583 810	23 029	20
2000	2 276 518	195 584	2 472 102	1 091 111	280 817	1 371 928	855 660	4 699 690	24 226	19
2002	2 318 118	212 526	2 530 644	1 135 166	328 212	1 463 378	889 752	4 883 774	24 709	20
2003	2 313 430	229 785	2 543 215	1 161 934	359 644	1 521 578	917 612	4 982 405	24 681	20
2004	2 301 349	223 299	2 524 648	1 187 589	385 687	1 573 276	938 684	5 036 608	24 724	20
Évolution 1994/2004 (en%)	4,5	36,3	6,7	18,3	69,0	27,7	15,6	14,2	11,9	
Évolution 1984/2004 (en %)	7,2	69,8	10,8	30,0	103,2	42,6	25,6	22,0	15,9	

DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Sources : Insee, Drees, DHOS.

Champ : Hors bénéficiaires d'emplois aidés (CES, CEC, emplois jeunes) ; voir T 1-7.

(1) Pour des raisons d'homogénéité des séries, les volontaires militaires, qui ne figurent pas dans les fichiers de paie avant 2004, ne sont pas comptabilisés en 2004.

(2) Les non-titulaires sur crédits de remplacement (NTCR) de la FPH ne sont pas disponibles sur l'ensemble de la période. Voir T 1-29.

(3) Emploi total en France métropolitaine, hors contingent.

I Les trois fonctions publiques

I.6 Séries longues

T 1-28 : Effectifs en équivalent temps plein de la fonction publique de l'État, territoriale et hospitalière entre le 31-12-1984 et le 31-12-2004

Au 31 décembre	Fonction publique de l'État			Fonction publique territoriale			Fonction publique hospitalière (FPH) hors NTCR	FPE+FPT +FPH (2)
	Ministères (1)	Epa nationaux à recrutement de droit public	Fonction publique de l'État (FPE)	Collectivités territoriales	Epa Locaux	Fonction publique territoriale (FPT)		
1984	2 074 095	112 407	2 186 502	841 682	170 849	1 012 531	695 196	3 894 229
1986	2 071 619	118 323	2 189 942	853 989	174 774	1 028 762	702 088	3 920 792
1988	2 074 082	118 845	2 192 927	853 087	174 538	1 027 626	711 975	3 932 527
1990	2 080 112	119 691	2 199 803	884 721	182 895	1 067 616	727 941	3 995 360
1992	2 095 479	127 483	2 222 962	902 913	197 777	1 100 690	741 374	4 065 025
1994	2 108 466	142 705	2 251 171	917 002	205 046	1 122 048	748 520	4 121 739
1996	2 129 712	144 231	2 273 943	932 264	215 851	1 148 115	756 788	4 178 847
1998	2 157 801	151 380	2 309 181	955 223	227 045	1 182 268	761 579	4 253 028
2000	2 173 734	162 918	2 336 652	984 516	251 097	1 235 612	793 561	4 365 825
2002	2 211 373	171 650	2 383 023	1 030 457	293 666	1 324 123	814 297	4 521 444
2003	2 206 781	182 011	2 388 792	1 055 139	322 788	1 377 927	840 919	4 607 638
2004	2 200 984	193 973	2 394 958	1 078 186	347 108	1 425 294	862 341	4 682 593
Évolution 1994/2004 (en %)	4,4	35,9	6,4	17,6	69,3	27,0	15,2	13,6
Évolution 1984/2004 (en %)	6,1	72,6	9,5	28,1	103,2	40,8	24,0	20,2

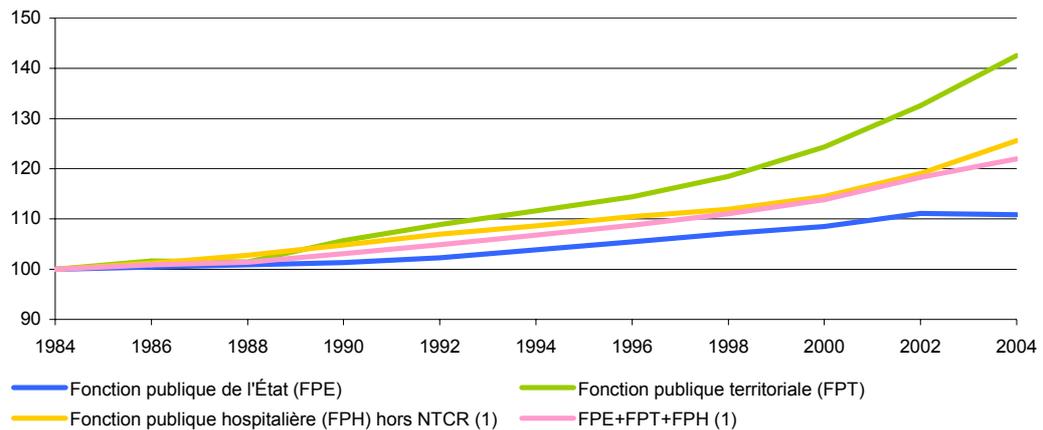
DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Sources : Insee, Drees, DHOS.

Champ : Hors bénéficiaires d'emplois aidés (CES, CEC, emplois jeunes).

- (1) Pour des raisons d'homogénéité des séries, les volontaires militaires, qui ne figurent pas dans les fichiers de paie avant 2004, ne sont pas comptabilisés en 2004.
- (2) Les non-titulaires sur crédits de remplacement (NTCR) de la FPH ne sont pas disponibles sur l'ensemble de la période.

Graphique 1-6 : Évolution des effectifs des trois fonctions publiques entre le 31-12-1984 et le 31-12-2004



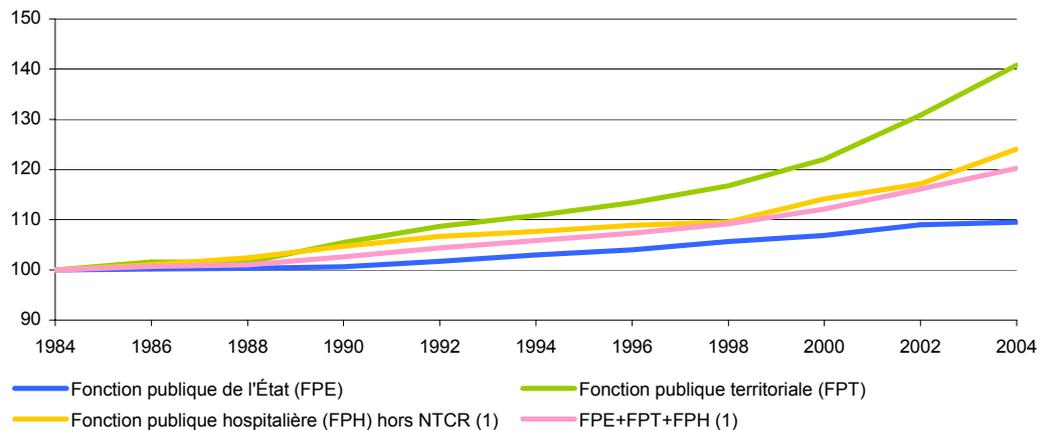
DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Sources : Insee, Drees, DHOS.

Champ : Hors bénéficiaires d'emplois aidés (CES, CEC, emplois jeunes).

(1) Les non-titulaires sur crédits de remplacement (NCR) de la FPH ne sont pas disponibles sur l'ensemble de la période. Voir T 1-29.

Graphique 1-7 : Évolution des effectifs en équivalent temps plein des trois fonctions publiques, entre le 31-12-1984 et le 31-12-2004



DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Sources : Insee, Drees, DHOS.

Champ : Hors bénéficiaires d'emplois aidés (CES, CEC, emplois jeunes).

(1) Les non-titulaires sur crédits de remplacement (NCR) de la FPH ne sont pas disponibles sur l'ensemble de la période.

I Les trois fonctions publiques

I.6 Séries longues

T 1-29 : Effectifs des trois fonctions publiques par statut entre le 31-12-1994 et le 31-12-2004

	1994	1996	1998	2000	2002	2003	2004 (2)	Evolution en % 94/04	
FPE, y compris Epa	Titulaires	1 699 377	1 735 127	1 746 733	1 776 603	1 817 079	1 832 710	1 835 214	8
	Non-titulaires	298 583	294 316	306 921	313 234	330 938	328 359	302 227	1
	Militaires	295 701	300 779	321 956	321 338	324 774	326 197	330 567	12
	Ouvriers d'État	72 660	71 569	64 331	60 927	57 853	55 949	56 640	-22
	Total	2 366 321	2 401 791	2 439 941	2 472 102	2 530 644	2 543 215	2 524 648	7
<i>% de non-titulaires</i>	13	12	13	13	13	13	12	-	
FPT, y compris Epa	Titulaires	888 817	932 138	976 275	1 033 824	1 111 450	1 157 232	1 198 460	35
	Non-titulaires	283 062	271 445	273 160	280 790	296 077	308 958	319 378	13
	Assistantes maternelles	59 870	58 778	57 810	57 314	55 851	55 388	55 438	-7
	Total	1 231 749	1 262 361	1 307 245	1 371 928	1 463 378	1 521 578	1 573 276	28
	<i>% de non-titulaires</i>	23	22	21	20	20	20	20	-
FPH (1)	Titulaires	686 698	696 531	698 055	708 170	727 019	745 999	764 419	11
	Non-titulaires hors NTCR	38 764	39 488	46 837	57 280	70 830	77 153	78 495	102
	Non-titulaires y compris NTCR	67 093	70 318	83 971	101 003	120 543	124 093	131 874	97
	Praticiens hospitaliers	86 715	89 691	91 731	90 211	91 902	94 460	95 770	10
	Total hors NTCR	812 177	825 710	836 624	855 660	889 752	917 612	938 684	16
	Total y compris NTCR	840 506	856 540	873 757	899 383	939 465	964 552	992 064	18
	<i>% de non-titulaires hors NTCR</i>	5	5	6	7	8	8	8	-
<i>% de non-titulaires y compris NTCR</i>	8	8	10	11	13	13	13	-	
FPE + FPT + FPH	Titulaires	3 274 892	3 363 796	3 421 063	3 518 597	3 655 548	3 735 941	3 798 093	16
	Non-titulaires hors NTCR FPH	620 409	605 249	626 918	651 304	697 845	714 470	700 100	13
	Non-titulaires y compris NTCR FPH	648 738	636 079	664 052	695 027	747 558	761 410	753 479	16
	Militaires	295 701	300 779	321 956	321 338	324 774	326 197	330 567	12
	Ouvriers d'État	72 660	71 569	64 331	60 927	57 853	55 949	56 640	-22
	Assistantes maternelles	59 870	58 778	57 810	57 314	55 851	55 388	55 438	-7
	Praticiens hospitaliers	86 715	89 691	91 731	90 211	91 902	94 460	95 770	10
	Total hors NTCR FPH	4 410 247	4 489 862	4 583 810	4 699 690	4 883 774	4 982 405	5 036 608	14
	Total y compris NTCR FPH	4 438 576	4 520 692	4 620 943	4 743 413	4 933 487	5 029 345	5 089 988	15
	<i>% de non-titulaires hors NTCR FPH</i>	14	13	14	14	14	14	14	-
<i>% de non-titulaires y compris NTCR FPH</i>	15	14	14	15	15	15	15	-	

DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Sources : Insee, Drees, DHOS.

Champ : Hors bénéficiaires d'emplois aidés (CES, CEC, emplois jeunes) ; voir T 1-7. Emplois principaux.

- (1) Pour pouvoir comparer ce tableau avec le T 1-27, les effectifs de la FPH sont indiqués avec et sans les non-titulaires sur crédits de remplacement (NTCR).
- (2) Pour des raisons d'homogénéité des séries, les volontaires militaires, qui ne figurent pas dans les fichiers de paie avant 2004, ne sont pas comptabilisés en 2004.

T 1-30 : Évolution des effectifs des ministères et de leurs Epa rattachés entre 1994 et 2004

		1994	1996	1998	2000	2002	2004 (1)	Évolution en % 94/04
Affaires étrangères et coopération	Ministère	19 525	19 763	19 340	18 476	19 167	19 442	0
	Epa	10 566	11 502	11 860	11 603	12 993	13 587	29
	Total	30 091	31 265	31 200	30 079	32 160	33 029	10
Agriculture	Ministère	35 513	36 853	37 739	39 755	39 149	37 708	6
	Epa	18 155	19 189	20 069	21 890	23 801	22 711	25
	Total	53 668	56 042	57 808	61 645	62 950	60 419	13
Culture	Ministère	12 045	12 598	14 607	14 694	14 830	13 915	16
	Epa	3 891	5 665	6 974	8 153	7 805	8 223	111
	Total	15 936	18 263	21 581	22 847	22 635	22 138	39
Défense et anciens combattants	Ministère	390 655	393 863	411 619	414 626	418 633	423 236	8
	Epa	4 193	5 183	5 218	6 158	5 113	5 065	21
	Total	394 848	399 046	416 837	420 784	423 746	428 301	8
Économie	Ministère	207 161	210 127	207 663	200 497	198 864	194 217	-6
	Epa	7 401	7 431	10 227	11 035	10 974	10 606	43
	Total	214 562	217 558	217 890	211 532	209 838	204 823	-5
Éducation nationale et Jeunesse et Sports	Ministère	1 157 611	1 172 082	1 181 434	1 207 422	1 233 346	1 211 829	5
	Epa	79 561	80 779	86 237	88 804	95 957	113 492	43
	Total	1 237 172	1 252 861	1 267 671	1 296 226	1 329 303	1 325 321	7
Emploi et Solidarité	Ministère	26 188	26 891	26 401	27 584	28 272	28 398	8
	Epa	26 386	26 969	28 840	31 671	38 776	33 744	28
	Total	52 574	53 860	55 241	59 255	67 048	62 142	18
Équipement	Ministère	120 816	121 841	117 922	115 637	115 978	115 539	-4
	Epa	11 586	12 403	13 004	12 863	14 396	12 670	9
	Total	132 402	134 244	130 926	128 500	130 374	128 209	-3
Intérieur	Ministère	166 392	166 947	166 760	165 772	174 231	177 039	6
	Epa	10	6	6	39	114	416	4 060
	Total	166 402	166 953	166 766	165 811	174 345	177 455	7
Justice	Ministère	60 695	63 225	65 198	66 839	69 134	73 151	21
	Epa	678	774	853	979	986	1 350	99
	Total	61 373	63 999	66 051	67 818	70 120	74 501	21
Outre-Mer	Ministère	2 938	3 144	3 144	2 231	3 020	3 346	14
	Epa	0	337	377	997	0	0	
	Total	2 938	3 481	3 521	3 228	3 020	3 346	14
Services du Premier ministre	Ministère	2 964	2 838	2 995	2 985	3 494	3 529	19
	Epa	1 391	1 381	1 454	1 392	1 609	1 435	3
	Total	4 355	4 219	4 449	4 377	5 103	4 964	14
Total	Ministère	2 202 503	2 230 172	2 254 822	2 276 518	2 318 118	2 301 349	4
	Epa	163 818	171 619	185 119	195 584	212 526	223 299	36
	Total	2 366 321	2 401 791	2 439 941	2 472 102	2 530 644	2 524 648	7
Total hors Éducation nationale et Jeunesse et Sports	Ministère	1 044 892	1 058 090	1 073 388	1 069 096	1 084 772	1 089 520	4
	Epa	84 257	90 840	98 882	106 780	116 569	109 807	30
	Total	1 129 149	1 148 930	1 172 270	1 175 876	1 201 341	1 199 327	6

DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Source : Insee, exploitation des fichiers de paie.

Champ : hors bénéficiaires d'emplois aidés (CES, CEC, emplois-jeunes).

L'appellation des ministères est générique, donc stable, pour éviter la multiplicité des libellés qui peuvent varier selon les années de référence. Y compris budgets annexes.

Pour des raisons d'homogénéité des séries, les regroupements suivants ont été effectués :

- l'Industrie, le Commerce et l'Artisanat sont avec le ministère de l'Économie ;
- la Jeunesse et les Sports, la Recherche et l'Enseignement supérieur sont avec le ministère de l'Éducation nationale ;
- le Tourisme, l'Environnement, les Transports et la Mer sont avec le ministère de l'Équipement ;
- l'Aménagement de territoire est avec les services du Premier ministre ;
- les Anciens Combattants sont avec le ministère de la Défense et ne figurent donc pas dans les ministères civils ;
- la Coopération est avec les Affaires étrangères.

(1) Pour des raisons d'homogénéité des séries, les volontaires militaires, qui ne figurent pas dans les fichiers de paie avant 2004, ne sont pas comptabilisés en 2004.

I Les trois fonctions publiques

I.6 Séries longues

T 1-31 : Évolution des effectifs territoriaux par statut des agents et type de collectivité entre 1984 et 1994

		1984	1986	1988	1990	1992	1994	Évolution en % 84/94
Communes	Titulaires	525 602	559 917	581 801	604 393	616 934	629 659	20
	Non-titulaires	200 375	178 880	174 226	184 914	189 291	191 319	-5
	Assistantes maternelles	9 967	10 413	11 933	14 550	15 860	17 808	79
	Total	735 944	749 210	767 960	803 857	822 085	838 786	14
Départements	Titulaires	88 329	95 110	96 785	98 907	100 022	101 094	14
	Non-titulaires	41 695	35 987	17 329	17 933	18 385	21 067	-49
	Assistantes maternelles	45 450	43 157	40 211	37 395	35 507	35 463	-22
	Total	175 474	174 254	154 325	154 235	153 914	157 624	-10
Régions	Titulaires	498	1 289	2 231	3 023	3 770	4 253	754
	Non-titulaires	1 907	2 073	2 074	2 109	2 494	2 893	52
	Total	2 405	3 362	4 305	5 132	6 264	7 146	197
Total collectivités territoriales	Titulaires	614 429	656 316	680 817	706 323	720 726	735 006	20
	Non-titulaires	243 977	216 940	193 629	204 956	210 170	215 279	-12
	Assistantes maternelles	55 417	53 570	52 144	51 945	51 367	53 271	-4
	Total	913 823	926 826	926 590	963 224	982 263	1 003 556	10
Établissements communaux	Titulaires	30 998	32 438	35 453	38 779	41 548	42 807	38
	Non-titulaires	34 389	32 255	31 928	34 083	35 300	35 190	2
	Assistantes maternelles	4 255	4 186	4 910	4 675	5 151	5 893	38
	Total	69 642	68 879	72 291	77 537	81 999	83 890	20
Établissements intercommunaux	Titulaires	49 896	54 541	53 649	55 983	59 739	62 335	25
	Non-titulaires	17 130	16 166	14 491	16 235	18 304	19 790	16
	Assistantes maternelles	172	145	164	0	0	572	233
	Total	67 198	70 852	68 304	72 218	78 043	82 697	23
Établissements départementaux	Titulaires	16 191	18 450	21 474	23 774	25 476	28 445	76
	Non-titulaires	2 442	2 455	2 173	2 901	3 325	4 048	66
	Assistantes maternelles	27	24	38	0	0	134	396
	Total	18 660	20 929	23 685	26 675	28 801	32 627	75
Autres Epa locaux	Titulaires	17 217	19 566	18 067	17 726	20 755	20 224	17
	Non-titulaires	17 002	14 331	10 707	8 984	9 857	8 755	-49
	Assistantes maternelles	106	0	12	0	0	0	-100
	Total	34 325	33 897	28 786	26 710	30 612	28 979	-16
Total Epa locaux	Titulaires	114 302	124 995	128 643	136 262	147 518	153 811	35
	Non-titulaires	70 963	65 207	59 299	62 203	66 786	67 783	-4
	Assistantes maternelles	4 560	4 355	5 124	4 675	5 151	6 599	45
	Total	189 825	194 557	193 066	203 140	219 455	228 193	20
Total FPT	Titulaires	728 731	781 311	809 460	842 585	868 244	888 817	22
	Non-titulaires	314 940	282 147	252 928	267 159	276 956	283 062	-10
	Assistantes maternelles	59 977	57 925	57 268	56 620	56 518	59 870	0
	Total	1 103 648	1 121 383	1 119 656	1 166 364	1 201 718	1 231 749	12

DGAFF, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Source : Insee.

T 1-32 : Évolution des effectifs territoriaux par statut des agents et type de collectivité entre 1994 et 2004

		1994	1996	1998	2000	2002	2003	2004	Évolu- tion en % 94/04	Évolu- tion en % 84/04
Communes	Titulaires	629 659	655 506	680 271	705 553	736 032	751 799	767 464	22	46
	Non-titulaires	191 319	181 687	182 171	185 406	185 488	189 595	194 811	2	-3
	Assistantes maternelles	17 808	16 522	15 651	15 019	14 634	14 363	14 272	-20	43
	Total	838 786	853 715	878 093	905 978	936 154	955 757	976 547	16	33
Départements	Titulaires	101 094	104 236	110 679	117 935	127 848	127 042	131 076	30	48
	Non-titulaires	21 067	20 851	20 844	19 983	23 066	23 674	23 574	12	-43
	Assistantes maternelles	35 463	35 670	36 208	36 595	35 824	35 881	36 002	2	-21
	Total	157 624	160 757	167 731	174 513	186 738	186 597	190 652	21	9
Régions	Titulaires	4 253	5 546	6 438	7 357	8 629	9 613	10 417	145	1 992
	Non-titulaires	2 893	3 031	3 102	3 263	3 645	3 556	3 483	20	83
	Total	7 146	8 577	9 540	10 620	12 274	13 169	13 900	95	478
Total collectivités territoriales	Titulaires	735 006	765 288	797 388	830 845	872 509	888 454	908 957	24	48
	Non-titulaires	215 279	205 569	206 117	208 652	212 199	216 825	221 868	3	-9
	Assistantes maternelles	53 271	52 192	51 859	51 614	50 458	50 244	50 274	-6	-9
	Total	1 003 556	1 023 049	1 055 364	1 091 111	1 135 166	1 155 523	1 181 099	18	29
Établissements communaux	Titulaires	42 807	46 866	49 929	55 520	61 249	62 199	65 082	52	110
	Non-titulaires	35 190	33 704	32 966	33 339	37 705	36 686	38 223	9	11
	Assistantes maternelles	5 893	5 685	5 067	4 803	4 418	4 142	4 017	-32	-6
	Total	83 890	86 255	87 962	93 662	103 372	103 027	107 322	28	54
Établissements intercommunaux	Titulaires	62 335	67 767	72 905	75 103	94 070	112 524	127 460	104	155
	Non-titulaires	19 790	20 298	21 911	25 056	30 929	38 120	41 705	111	143
	Assistantes maternelles	572	649	621	617	713	694	819	43	376
	Total	82 697	88 714	95 437	100 776	125 712	151 338	169 984	106	153
Établissements départementaux	Titulaires	28 445	32 269	36 027	51 839	63 232	76 961	80 312	182	396
	Non-titulaires	4 048	4 321	4 499	5 034	5 892	13 104	13 661	237	459
	Assistantes maternelles	134	252	263	280	259	308	328	145	1 115
	Total	32 627	36 842	40 789	57 153	69 383	90 373	94 301	189	405
Autres Epa locaux	Titulaires	20 224	19 948	20 026	20 517	20 390	17 094	16 649	-18	-3
	Non-titulaires	8 755	7 553	7 667	8 709	9 352	4 223	3 921	-55	-77
	Assistantes maternelles	0	0	0	0	3	0	0	0	-100
	Total	28 979	27 501	27 693	29 226	29 745	21 317	20 570	-29	-40
Total Epa locaux	Titulaires	153 811	166 850	178 887	202 979	238 941	268 778	289 503	88	153
	Non-titulaires	67 783	65 876	67 043	72 138	83 878	92 133	97 510	44	37
	Assistantes maternelles	6 599	6 586	5 951	5 700	5 393	5 144	5 164	-22	13
	Total	228 193	239 312	251 881	280 817	328 212	366 055	392 177	72	107
Total FPT	Titulaires	888 817	932 138	976 275	1 033 824	1 111 450	1 157 232	1 198 460	35	64
	Non-titulaires	283 062	271 445	273 160	280 790	296 077	308 958	319 378	13	1
	Assistantes maternelles	59 870	58 778	57 810	57 314	55 851	55 388	55 438	-7	-8
	Total	1 231 749	1 262 361	1 307 245	1 371 928	1 463 378	1 521 578	1 573 276	28	43

DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Source : Insee.